

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 7, 2025

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day at 9:30 a.m. [ET] to examine and report on the inclusion of provisions relating to Question Period with a minister into the *Rules of the Senate*, including recommendations for amendments.

Senator Peter Harder (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I wish to welcome senators as well as the viewers across the country who are watching us on sencanada.ca.

My name is Peter Harder. I am a senator from Ontario and the Chair of the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament.

I would ask my colleagues to introduce themselves.

Senator Batters: Senator Denise Batters from Saskatchewan and the deputy chair of the committee.

Senator McNair: Senator John McNair from New Brunswick.

Senator Burey: Sharon Burey, senator for Ontario.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

Senator Yussuff: Hassan Yussuff, Ontario.

[*Translation*]

Senator Youance: Suze Youance from Quebec.

Senator Surette: Allister W. Surette from Nova Scotia.

[*English*]

Senator Downe: Senator Percy Downe, Charlottetown.

The Chair: Thank you all. Today, we begin our study on the inclusion of provisions relating to Question Period with a minister into our Rules.

We are pleased to welcome three of our colleagues today:

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 7 octobre 2025

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd’hui, à 9 h 30 (HE), pour étudier, afin d’en faire rapport, l’inclusion de dispositions concernant la période des questions avec un ministre dans le *Règlement du Sénat*, avec des recommandations quant aux amendements.

Le sénateur Peter Harder (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue, à vous et aux téléspectateurs de tout le pays qui nous regardent sur sencanada.ca.

Je m’appelle Peter Harder. Je suis un sénateur de l’Ontario et je préside le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement.

J’invite mes collègues à se présenter.

La sénatrice Batters : Denise Batters, sénatrice de la Saskatchewan et vice-présidente du comité.

Le sénateur McNair : John McNair, sénateur du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Burey : Sharon Burey, sénatrice de l’Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Yussuff : Hassan Yussuff, de l’Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Youance : Suze Youance, du Québec.

Le sénateur Surette : Allister W. Surette, de la Nouvelle-Écosse.

[*Traduction*]

Le sénateur Downe : Percy Downe, de Charlottetown.

Le président : Merci à tous. Aujourd’hui, nous entreprenons notre étude sur l’inclusion de dispositions concernant la période des questions avec un ministre dans le Règlement.

Nous sommes heureux d’accueillir aujourd’hui trois de nos collègues.

[Translation]

We're joined by the Honourable Raymonde Saint-Germain, Facilitator of the Independent Senators Group. I must wish you a happy birthday today.

[English]

We also welcome the Honourable Scott Tannas, Leader of the Canadian Senators Group; and the Honourable Judy A. White, Deputy Leader of the Progressive Senate Group.

We welcome you all and thank you for accepting our invitation to appear before our committee. I invite you to make your opening statements, after which we will have questions from the floor.

Hon. Raymonde Saint-Germain, Facilitator, Independent Senators Group: Dear colleagues and members of the committee, it is my pleasure to appear before you today to share my perspective as the Facilitator of the Independent Senators Group as part of this committee's study on the inclusion of provisions relating to Question Period with a minister.

I wish to congratulate the steering committee members for offering every group and caucus the opportunity to share their views on this topic and for having extended this opportunity to every senator through the ongoing survey.

I am speaking today in my own capacity as a senator but with the experience of having been involved in these internal discussions and negotiations since September 2017 as the Independent Senators Group deputy facilitator and now facilitator.

Let me begin by stating my support for the practice of having ministers appear before the Senate during Question Period. It is an important part of our role to hold the government to account. This practice also provides a more direct contact with government members rather than only depending on the Government Representative in the Senate.

In the context of physical and metaphorical distance between the House and the Senate — due to rehabilitation work to Centre Block and the reform for a more independent Senate — this is a welcome opportunity to have an exchange and raise concerns and critical issues directly with the government.

Currently, 78% of senators are either independent or non-affiliated. Since independent senators do not have access to government ministers within caucus, ministerial Question Period is a good opportunity to have an exchange, raise concerns and hold them to account. This model helps support a modern and efficient Senate, allowing all senators to ask questions of the

[Français]

Nous avons l'honorale Raymonde Saint-Germain, facilitatrice du Groupe des sénateurs indépendants. Je dois d'ailleurs vous souhaiter un joyeux anniversaire aujourd'hui.

[Traduction]

Nous accueillons également l'honorale Scott Griffin, leader du Groupe des sénateurs canadiens, et l'honorale Judy A. White, leader adjointe du Groupe progressiste du Sénat.

Nous vous souhaitons à tous la bienvenue et vous remercions d'avoir accepté notre invitation à comparaître devant notre comité. Je vous invite à faire vos déclarations liminaires, après quoi nous passerons aux questions des membres du comité.

L'hon. Raymonde Saint-Germain, facilitatrice, Groupe des sénateurs indépendants : Chers collègues et membres du comité, c'est avec plaisir que je comparais devant vous aujourd'hui pour vous faire part de mon point de vue en tant que facilitatrice du Groupe des sénateurs indépendants dans le cadre de l'étude menée par ce comité sur l'inclusion de dispositions concernant la période des questions avec un ministre.

Je tiens à féliciter les membres du comité directeur d'avoir offert à chaque groupe et caucus l'occasion d'exprimer son opinion sur ce sujet et d'avoir permis à tous les sénateurs d'en faire autant grâce au sondage en cours.

Je prends la parole aujourd'hui à titre personnel en tant que sénatrice, forte de l'expérience que j'ai acquise en participant aux discussions et négociations internes depuis septembre 2017, d'abord comme facilitatrice adjointe du Groupe des sénateurs indépendants, et maintenant comme facilitatrice.

Permettez-moi de commencer par dire que j'appuie la pratique consistante à inviter des ministres à comparaître devant le Sénat pendant la période des questions. Demander des comptes au gouvernement est une partie importante de notre rôle. Cette pratique permet également d'établir un contact plus direct avec les membres du gouvernement, au lieu de dépendre uniquement du représentant du gouvernement au Sénat.

Dans un contexte marqué par la distance qui sépare la Chambre et le Sénat, aux sens propre et figuré — en raison des travaux de réfection de l'édifice du Centre et de la réforme pour un Sénat plus indépendant —, cette étude constitue l'occasion idéale d'échanger des idées et de soulever des préoccupations et des questions cruciales directement auprès du gouvernement.

À l'heure actuelle, 78 % des sénateurs sont soit indépendants, soit non affiliés. Comme les sénateurs indépendants n'ont pas accès aux ministres au sein du caucus, la période des questions avec les ministres est une bonne occasion d'échanger des points de vue, de soulever des préoccupations et de leur demander des comptes. Ce modèle contribue à soutenir un Sénat moderne et

government regardless of their political or recognized status in the chamber.

Now please allow me to provide a bit of relevant historical context. Formalizing the process of ministerial Question Period has been part of the reflection around a modern Senate for a long time. It was amongst the recommendations of the first report of the Special Senate Committee on Senate Modernization — Recommendations 18 to 20 — and again in its ninth report focused on Question Period.

Its use as a tool for the Senate in holding the government to account was also highlighted in former Speaker Furey's ruling in 2016 on a question of privilege about the lack of a government leader in the Senate, and I do believe, Senator Harder, that you would particularly remember this ruling.

This is why I consider it relevant to formalize in the *Rules of the Senate* the process of inviting ministers for Question Period. This would be consistent with the practice of the past few years and the recommendations of the Special Senate Committee on Senate Modernization.

In its reports, the Special Senate Committee on Senate Modernization recommended:

... question period should be limited to two days per week with one day being devoted to questions for a Government minister . . .

In practice, the sessional order we adopted at the beginning of this Parliament also calls for precise terms regarding invitations of any minister of the Crown.

I will not quote it but will refer to it later.

From my standpoint, the time has come to go forward with the recommendation of the committee while building on the language and practice from the sessional order.

The *Rules of the Senate* govern the functioning of this institution but do not coerce the government or the House of Commons. We should be careful in adding rules which may be difficult to apply or enforce. To add rules that are applicable and enforceable, we should model the language on the current sessional order, as well as other rules pertaining to ministers such as rule 12-31(4) or rule 2-12(1).

Since the two practices are linked, I would suggest that if happening in the same week, the presence of a minister at Committee of the Whole would replace the need for ministerial Question Period on that week. In other words, if we pursue

efficace, en permettant à tous les sénateurs de poser des questions au gouvernement, quel que soit leur statut politique ou reconnu à la Chambre haute.

Permettez-moi maintenant de vous donner un peu de contexte historique. L'instauration officielle de la période des questions avec un ministre s'inscrit dans la réflexion sur la modernisation du Sénat moderne, et ce, depuis longtemps. Elle figurait parmi les recommandations du premier rapport du Comité sénatorial spécial sur la modernisation du Sénat — plus précisément, les recommandations 18 à 20 — et, à nouveau, parmi celles de son neuvième rapport, qui portait sur la période des questions.

L'utilisation de cet outil par le Sénat pour demander des comptes au gouvernement a également été mise en évidence dans la décision rendue en 2016 par l'ancien Président Furey concernant une question de privilège liée à l'absence d'un leader du gouvernement au Sénat. Je crois, sénateur Harder, que vous vous souvenez particulièrement bien de cette décision.

C'est pourquoi j'estime qu'il est pertinent d'officialiser, dans le *Règlement du Sénat*, le processus consistant à inviter un ministre à la période des questions. Cela serait conforme à la pratique des dernières années et aux recommandations formulées par le Comité sénatorial spécial sur la modernisation du Sénat.

Dans ses rapports, le Comité sénatorial spécial sur la modernisation du Sénat recommande que :

[...] la période des questions n'ait lieu que deux jours par semaine, une période étant consacrée aux questions pour un ministre [...]

En pratique, l'ordre sessionnel que nous avons adopté au début de la présente législature prévoit également des modalités précises pour les invitations adressées aux ministres de la Couronne.

Je ne citerai pas l'ordre sessionnel, mais j'y reviendrai plus tard.

De mon point de vue, le temps est venu de donner suite à la recommandation du Comité, tout en s'appuyant sur le libellé et la pratique établis dans l'ordre sessionnel.

Le *Règlement du Sénat* régit le fonctionnement de cette institution, mais il ne contraint ni le gouvernement ni la Chambre des communes. Il faut donc faire attention de ne pas ajouter des règles qui pourraient être difficiles à appliquer ou à faire respecter. Pour que les nouvelles règles soient applicables et exécutoires, nous devons nous inspirer du libellé de l'ordre sessionnel actuel, ainsi que d'autres règles concernant les ministres, comme les articles 12-31(4) et 2-12(1).

Puisque les deux pratiques sont liées, je propose que, si elles ont lieu la même semaine, la présence d'un ministre au comité plénier remplace la nécessité de tenir une période des questions avec un ministre durant la même semaine. Autrement dit, si nous

formalization of ministerial Question Period, a provision should be added to rule 12-31(4), making the new rule void in cases where a minister is appearing at Committee of the Whole.

Now I will speak to enshrining the proportionality principle into the Rules.

[*Translation*]

Regarding the principle of proportionality, which is a principle of fairness, I would like to make a recommendation, with all due respect, to the opposition in the Senate. The opposition plays an important role and holds a special status. I believe that greater proportionality is needed. I want to emphasize that this proportionality must apply not only to all caucuses and groups, but also to non-affiliated senators. In the modern Senate, all caucuses, groups and senators must hold the government to account. This principle of proportionality applies to both the ministerial Question Period and the Question Period with the Government Representative in the Senate.

Thank you for your attention.

The Chair: Thank you.

[*English*]

Hon. Scott Tannas, Leader, Canadian Senators Group: Thanks to the committee for their work on this important subject to us in the Senate as we undertake our work. I would like to associate myself with some of Senator Saint-Germain's opening comments as well.

I want to start by just talking about regular Question Period. I think we need to talk about that. Many of you will know I came here, and for many years, I was not a fan of Question Period. I used to say loudly that it was like a 30-minute trip to the dentist three times a week. Just regarding the tone, we get into eras where the opposition is frustrated. They have been in opposition for a long time. That was the year I came in, and the questions reflected the frustration and the tenure of people in opposition. That seems to be a regular occurrence in politics. I think that during those periods, Question Period is sometimes difficult for those of us who are not participating but simply watching and listening.

When genuine questions are asked in good faith, it makes it all worthwhile, and genuine questions asked in good faith come from opposition members and from other members. To me, it also requires good answers to those good questions. I'm quite optimistic; it's early days with a new answerer, but the answers are coming quickly and they are good answers. If this was a year

voulons officialiser la période des questions avec un ministre, il faudra ajouter une disposition à l'article 12-31(4) du Règlement, de manière à rendre la nouvelle règle caduque dans les cas où un ministre comparait devant un comité plénier.

Je vais maintenant parler de l'inscription du principe de proportionnalité dans le Règlement.

[*Français*]

Concernant le principe de proportionnalité, qui en est un d'équité, je voudrais faire une recommandation, en tout respect, à l'opposition au Sénat, qui joue un rôle important et qui bénéficie d'un statut particulier. J'estime donc qu'une meilleure proportionnalité est de mise. Cette proportionnalité, je tiens à le souligner, doit s'appliquer non seulement à tous les caucus et groupes, mais aussi aux sénateurs non affiliés. Dans le Sénat moderne, exiger des comptes du gouvernement est le devoir de tous les caucus, groupes et sénateurs. Ce principe de proportionnalité s'applique non seulement pour la période des questions avec des ministres, mais également pour celles auxquelles on s'adresse au représentant du gouvernement au Sénat.

Je vous remercie de votre attention.

Le président : Merci beaucoup.

[*Traduction*]

L'hon. Scott Tannas, leader, Groupe des sénateurs canadiens : Je remercie le comité de son travail sur ce sujet important pour nous, au Sénat, dans le cadre de nos fonctions. Je souscris également à certaines des observations préliminaires de la sénatrice Saint-Germain.

J'aimerais commencer par parler de la période des questions ordinaire. Je crois que nous devons en parler. Beaucoup d'entre vous savent que, lorsque je suis venu ici, je n'étais pas un grand adepte de la période des questions, et ce, pendant de nombreuses années. J'avais l'habitude de dire, haut et fort, que c'était comme aller chez le dentiste pendant une demi-heure, trois fois par semaine. Le ton des débats en dit long, surtout lorsque ceux qui siègent dans l'opposition se sentent frustrés, ayant occupé ce rôle pendant une longue période. C'était le cas l'année de mon arrivée, et les questions reflétaient la frustration et l'ancienneté des membres de l'opposition. C'est, semble-t-il, une constante en politique. Je pense que, durant ces moments, la période des questions est parfois difficile pour ceux d'entre nous qui n'y participent pas, mais qui se contentent d'écouter et d'observer.

Lorsque de vraies questions sont posées de bonne foi, l'exercice en vaut la peine, et ces questions viennent des membres de l'opposition, entre autres. Pour moi, cela suppose aussi que toute bonne question mérite une bonne réponse. Je suis assez optimiste; nous en sommes aux premiers jours avec un nouveau représentant, mais les réponses arrivent rapidement et

ago and we were asking about ministerial Question Period supplanting regular Question Period and how often we ought to do that, I would have a different answer than I do today.

With respect to ministerial Question Period, in my mind it is a very positive innovation, and it did come through the Massicotte-Greene meetings and then through the modernization process. There have been moments where it has been obvious it is of great value — with questions of great value and exchanges that were very interesting and provided important insights — and there have been low points as well.

I think it is extremely useful. Again, like Senator Saint-Germain, I'm speaking for myself, with some experience here.

I think it is useful. I think the current convention of once every two weeks is enough. I certainly wouldn't want to see it any more than once a week. I support the idea of making this permanent in some fashion for two weeks.

Just assuming that, it would mean that we would basically have an encounter with every cabinet minister — if that were the way — every two years. I don't think that's necessarily the way it will work, because one of the other conventions that I think is important is to allow the opposition and other groups to provide a list of whom we would like to see in a timely fashion and press the government leader to produce those ministers whom we have timely questions on. Some ministers coming more frequently than others, I think, is a good thing.

I think the general format and premise of ministerial Question Period is positive. Personally, I think that for proportionality, in this instance this is one of the moments where opposition members need extra time, particularly given their numbers, which is kind of an extreme situation to what it usually would be. I think in cases like this where proportionality disproportionately harms the group that is in charge of getting up every day and poking holes in the government's sales pitch, we need to consider overproportionality for the opposition. But maybe there is some recognition that as numbers change, we can move back to something closer to proportionality.

It is clear that both with our own Question Period and with ministerial Question Period, the behaviour and tone enhance the quality of ministerial Question Period. I think focusing ministers

elles sont de bonne qualité. Si, il y a un an, nous nous étions interrogés sur la possibilité de remplacer la période de questions ordinaire par une période de questions réservée aux ministres et sur la fréquence à laquelle nous devrions procéder ainsi, ma réponse aurait été différente de celle que je donne aujourd'hui.

En ce qui concerne la période des questions avec un ministre, il s'agit selon moi d'une innovation très positive, issue des réunions menées par les sénateurs Massicotte et Greene, puis du processus de modernisation. À diverses occasions, la grande valeur de cette démarche était manifeste — grâce à des questions pertinentes et à des échanges très intéressants qui ont su apporter des éclairages importants —, mais il y a également eu des périodes moins fructueuses.

J'estime que c'est extrêmement utile. Encore une fois, tout comme la sénatrice Saint-Germain, je parle en mon nom, en me fiant à mon expérience ici.

Bref, je suis d'avis que c'est un exercice utile. Je considère que la fréquence actuelle, à raison d'une fois toutes les deux semaines, est suffisante. Je ne voudrais certainement pas que cela ait lieu plus d'une fois par semaine. J'appuie l'idée de rendre cette pratique permanente, d'une manière ou d'une autre, aux deux semaines.

En partant de cette hypothèse, cela signifierait que nous rencontrerions essentiellement chaque ministre du Cabinet — si cette méthode devait être retenue — tous les deux ans. Je ne pense pas que ce soit nécessairement ainsi que les choses fonctionneront, car l'une des autres conventions qui me semblent importantes est celle de permettre à l'opposition et aux autres groupes de fournir, dans les meilleurs délais, une liste des personnes que nous aimerais entendre et d'exhorter le leader du gouvernement à faire venir les ministres à qui nous avons des questions urgentes à poser. Certains ministres comparaissent plus souvent que d'autres, et je crois que c'est une bonne chose.

À mon sens, la formule générale et la prémissse de la période des questions avec un ministre sont positives. Personnellement, j'estime que, sur le plan de la proportionnalité, en l'occurrence, les membres de l'opposition ont besoin de plus de temps, surtout compte tenu de leur nombre, qui est assez exceptionnel par rapport à la normale. En effet, dans des cas comme celui-ci, où le principe de proportionnalité nuit de manière disproportionnée au groupe chargé de remettre en question le discours du gouvernement au quotidien, il me semble nécessaire d'envisager une proportionnalité plus en faveur de l'opposition. Il y a toutefois lieu de reconnaître qu'à mesure que les chiffres changeront, nous pourrons revenir à quelque chose qui se rapproche de la proportionnalité.

Il est clair que, tant pour notre propre période des questions que pour celle avec un ministre, le comportement et le ton contribuent à en améliorer la qualité. À mon avis, il serait

on substantive matters specifically in their portfolios rather than tangentially related to other things would be better.

Adding it to the Rules — and I think Senator Saint-Germain touched on this — would be good to institutionalize ministerial Question Period, but we have to recognize we have no power to compel ministers to come. It may be one of those things that needs to stay as a tradition or something less formal than putting it in the Rules, because we don't have the power of summons or enforcement if people don't want to come. We could easily find another government that simply refuses to participate in this.

I want to mention where the minister sits because we have had two different ways. At one point, we experimented with the minister sitting beside or in the seat of the government leader and answering in a traditional way by standing up, with stand-up questions back and forth. We have largely, though, done it at the Black Rod's end of the chamber with a desk and microphone. I think we should formalize that the Black Rod table way is the Senate style. I think it's a unique style that suits us. It brings the temperature down. It also keeps us from looking like we are the off-Broadway version of the House of Commons — I cringe when we get all torqued up making noise when we are supposed to be the sober second thought folks.

Those are my comments, colleagues. Thank you.

Hon. Judy A. White, Deputy Leader, Progressive Senate Group: Thank you, chair and members of the committee. It is a pleasure to be here this morning. I'm going to address several key areas for your consideration, including the merits of formalizing these sessions in the Rules versus maintaining flexibility, the process for selecting ministers to appear, the question of time limits, proposed formats and scheduling.

At the outset, let me be very clear: We recognize the clear benefits that Question Period with cabinet ministers can bring. It provides senators with a direct opportunity to engage members of the executive on policy and legislation. Institutionalizing these sessions for our Senate Rules would certainly ensure regularity and public predictability. In turn, it would ensure greater transparency, which I think we all want to see.

préférable que les ministres se concentrent sur des questions de fond relevant directement de leur portefeuille, plutôt que sur des questions indirectement liées à d'autres sujets.

L'ajout de cette pratique au Règlement — et je pense que la sénatrice Saint-Germain en a parlé — serait une bonne façon d'institutionnaliser la période des questions avec un ministre, mais il faut reconnaître que nous n'avons pas le pouvoir d'obliger les ministres à comparaître. C'est peut-être l'un de ces usages qui doivent rester une tradition ou quelque chose de moins officiel qu'une inscription dans le Règlement, car nous n'avons pas le pouvoir d'assigner les gens à comparaître ou de les y contraindre s'ils ne le souhaitent pas. Il serait tout à fait possible qu'un autre gouvernement décide simplement de ne pas participer à cet exercice.

J'aimerais maintenant parler de l'emplacement des ministres dans la salle, car nous avons eu deux configurations différentes. À un moment donné, les ministres s'assoyaient à côté ou à la place du leader du gouvernement afin de répondre de manière traditionnelle, c'est-à-dire en se levant pour prendre la parole, puis en se rassoyant, pour des échanges en mode questions-réponses. Toutefois, nous avons fini par opter principalement pour une autre formule : les ministres s'installent du côté de l'huissier du bâton noir, devant un pupitre et un microphone. Je pense que nous devrions officialiser cette configuration comme étant le style propre au Sénat. C'est, selon moi, une configuration distincte qui nous convient bien. Non seulement cela fait baisser la tension, mais cela nous évite de jouer un rôle secondaire par rapport à la Chambre des communes. J'avoue que je grince des dents lorsque nous nous laissons emporter et que nous faisons du tapage, alors que nous sommes censés incarner le second examen objectif.

Voilà ce que j'avais à dire, chers collègues. Je vous remercie.

L'hon. Judy A. White, leader adjointe, Groupe progressiste du Sénat : Merci, monsieur le président, et merci aux membres du comité. C'est un plaisir d'être ici ce matin. Je vais aborder plusieurs aspects clés à prendre en considération, notamment les avantages d'officialiser ces séances dans le Règlement, la nécessité de maintenir une certaine souplesse, le processus de sélection des ministres invités à comparaître, la question des limites de temps, les modèles proposés et, enfin, l'horaire prévu.

D'entrée de jeu, permettez-moi d'être très claire : nous reconnaissons les avantages évidents que peut apporter la période des questions avec un ministre du Cabinet. Elle permet aux sénateurs d'interagir directement avec les membres de l'exécutif au sujet des politiques et des lois. L'institutionnalisation de ces séances dans le *Règlement du Sénat* assurerait certes une régularité et une prévisibilité pour le public. En retour, cela assurerait une plus grande transparence, ce que nous souhaitons tous, je crois.

However, we do urge some caution. One of the Senate's core strengths is in its flexibility: its ability to adapt procedures in response to changing political landscapes, legislative priorities and unforeseen circumstances. Embedding regular ministerial Question Period into the Rules with provisions that are too prescriptive — again depending on the wording — may actually constrain us. Rigid procedural requirements risk hampering the Senate's ability to innovate and respond dynamically, which I see as what we do. We encourage the committee to carefully balance the merits of consistency against the value of maintaining procedural flexibility in the chamber.

As it relates to time management, that is going to be critical in preserving the efficiency of Senate proceedings. In addition, the format for Question Period should actually reflect the Senate's distinct culture — the culture of thoughtfulness and evidence-based discussion — and not mirror, as Senator Tannas highlighted, the adversarial style of the House of Commons.

We see the value in establishing reasonable time limits. The time limit now of 60 minutes seems to work well. We would be mindful that these limits should not be so rigid as to restrict substantive exchanges or the opportunity to follow up on questions.

Allocated speaking times per recognized group does work. We would, however, prefer that any specific time limits for questions and answers be made by sessional order like they are now for Question Period rather than embedding them into the Senate Rules.

When it comes to Senate scheduling, we have to adhere to the Senate's calendar and traditions. We think this should be respected. One possible approach could be to structure Question Period in a way that reflects current realities through a sessional order or internal agreements within the groups. For example, we could hold Question Period with the Government Representative in the Senate on Tuesdays, no Question Period on Wednesday as we adjourn early and then reserve Thursdays for ministerial Question Period when a minister appears to answer questions related to their respective portfolio. We think this structure would provide for a consistent opportunity for accountability while also accommodating the logistical demands of coordinating ministerial appearances.

The process for choosing ministers should be a collaborative approach, and we think the current process where parliamentary groups and parties are invited to submit names to the Government Representative's Office works well. We think that another option would be for the Government Representative's

Cela dit, nous vous exhortons à la prudence. L'une des principales forces du Sénat réside dans sa souplesse : sa capacité d'adapter les procédures en fonction de l'évolution du paysage politique, des priorités législatives et des circonstances imprévues. Si nous intégrons la période des questions habituelle avec un ministre dans le Règlement en adoptant des dispositions trop prescriptives — là encore, selon le libellé —, cela pourrait en fait réduire notre marge de manœuvre. Des exigences procédurales rigides risquent de nuire à la capacité du Sénat d'innover et de réagir de manière dynamique, ce qui, selon moi, correspond à notre mode de fonctionnement actuel. Nous encourageons le comité à trouver un juste équilibre entre les mérites de la cohérence et l'importance de maintenir une souplesse procédurale à la Chambre haute.

En ce qui a trait à la gestion du temps, ce sera un élément essentiel pour préserver l'efficacité des délibérations du Sénat. De plus, le format de la période des questions devrait refléter la culture distinctive du Sénat — une culture de réflexions et de discussions fondées sur des données probantes —, au lieu de reproduire, comme l'a souligné le sénateur Tannas, le style antagoniste de la Chambre des communes.

Nous voyons l'intérêt d'établir des limites de temps raisonnables. Celle actuellement fixée à 60 minutes semble bien fonctionner. Nous devons toutefois veiller à ce que ces limites ne soient pas rigides au point de restreindre les échanges de fond ou la possibilité de donner suite aux questions.

L'attribution du temps de parole à chaque groupe reconnu s'avère efficace. Nous préférerions toutefois que toute limite de temps précise pour les questions et les réponses soit établie par ordre sessionnel, comme c'est le cas actuellement pour la période des questions, plutôt que d'être inscrite dans le *Règlement du Sénat*.

En ce qui concerne l'horaire, nous devons respecter le calendrier et les traditions du Sénat, ce qui, à notre avis, devrait être préservé. Une approche possible consisterait à structurer la période des questions d'une manière qui reflète les réalités actuelles au moyen d'un ordre sessionnel ou d'ententes internes au sein des groupes. Par exemple, nous pourrions tenir une période de questions avec le représentant du gouvernement au Sénat les mardis, ne pas en tenir les mercredis puisque nous ajournerions tôt, puis réservé les jeudis à la période des questions avec un ministre qui comparaîtrait pour répondre à des questions liées à son portefeuille. Selon nous, une telle structure permettrait de demander des comptes de façon soutenue, tout en répondant aux exigences logistiques liées à la coordination des comparutions des ministres.

Le processus de sélection des ministres devrait reposer sur la collaboration, et nous pensons que le processus actuel, dans le cadre duquel les groupes parlementaires et les partis sont invités à soumettre des noms au bureau du représentant du gouvernement, fonctionne bien. Une autre option envisageable

Office to fan out based on topical relevance with Senate leadership, including representatives from all recognized groups and parties.

We also think that a rotational model could be considered to allow a range of portfolios to appear regularly but then still providing flexibility to adjust to emerging priorities.

I guess what I'm trying to say here is any process should remain adaptable enough to allow for invitations outside of a fixed rotation when urgent or unforeseen issues arise.

As discussions continue about modifying the Rules to reflect the current structure, we think it is important to keep in mind that making significant or permanent changes to the Rules in response to the current moment could unintentionally limit our ability to hold governments now and in the future to account. We are suggesting a cautious and flexible approach, as this would help the Rules remain responsive to a range of possible future arrangements.

In saying that, we encourage the committee to carefully consider mechanisms that maintain a balance, whether through a more broad-based Rules provision, internal protocols, improved sessional orders or flexible guidelines.

We look forward to the discussion. Thank you.

The Chair: Thank you very much to all of our witnesses.

Senator Batters: Thank you to all of you for being here today.

First of all, I looked up some statistics about each of your levels of participation in Question Period over the time frame that each of you have been in your leadership capacities in your groups: Senator Tannas for about six years as the Leader of the Canadian Senators Group; Senator Saint-Germain for the last almost four years as Facilitator of the Independent Senators Group; and since Senator White became the Deputy Leader of the Progressive Senate Group about 18 months ago.

For those time frames, for ministerial Question Period and regular Question Period, Senator Saint-Germain, in those almost four years, you have asked three questions during ministerial Question Period and only six during Senate Question Period.

Senator White, you asked just two questions during ministerial Question Period and three questions during Senate Question Period over that time frame.

serait que le bureau du représentant du gouvernement élargisse la démarche, en fonction de la pertinence des sujets, en consultant les leaders du Sénat, y compris les représentants de tous les groupes et partis reconnus.

Nous pensons également qu'un modèle de rotation pourrait être envisagé pour permettre à un éventail de portefeuilles de figurer régulièrement à l'ordre du jour, tout en offrant la souplesse nécessaire pour tenir compte des priorités émergentes.

Ce que j'essaie de dire, en somme, c'est que tout processus devrait rester suffisamment adaptable pour permettre des invitations en dehors d'une rotation fixe, notamment en cas de situations urgentes ou imprévues.

Alors que les discussions se poursuivent sur la modification du Règlement visant à tenir compte de la structure actuelle, nous pensons qu'il est important de garder à l'esprit que l'apport de changements importants ou permanents au Règlement en réponse à la situation actuelle pourrait involontairement limiter notre capacité actuelle et future à demander des comptes aux gouvernements. Nous proposons une approche prudente et souple qui permettra au Règlement de s'adapter à toute une série d'arrangements futurs possibles.

Cela dit, nous encourageons le comité à examiner attentivement les mécanismes qui permettent de maintenir un équilibre, que ce soit par le truchement d'une disposition plus générale du Règlement, de protocoles internes, d'ordres sessionnels améliorés ou de lignes directrices souples.

Nous sommes impatients de discuter de cela avec vous. Merci.

Le président : Merci beaucoup à tous nos témoins.

La sénatrice Batters : Merci à vous tous d'être ici aujourd'hui.

Tout d'abord, j'ai consulté certaines statistiques sur votre participation à la période de questions pendant les laps de temps où vous avez occupé des fonctions de direction au sein de vos groupes respectifs : le sénateur Tannas pendant environ six ans en tant que leader du Groupe des sénateurs canadiens, la sénatrice Saint-Germain pendant près de quatre ans en tant que facilitatrice du Groupe des sénateurs indépendants, et la sénatrice White depuis qu'il est devenu leader adjoint du Groupe progressiste du Sénat il y a environ 18 mois.

Sénatrice Saint-Germain, au cours de vos presque quatre ans dans ces fonctions, vous avez posé trois questions pendant les périodes de questions avec un ministre et seulement six pendant les périodes de questions au Sénat.

Sénatrice White, au cours de votre prestation en tant que leader adjoint, vous n'avez posé que deux questions pendant les périodes de questions avec un ministre et trois questions pendant la période de questions au Sénat.

Senator Tannas, in those almost six years, you asked three questions during ministerial Question Period. It was more in Senate Question Period; it was 20, but 8 of those were to committee chairs, so only 12 were to the government leader in that time frame.

I was actually very surprised to see how infrequently all of you asked questions in both ministerial Question Period and regular Question Period.

Today, Senator Saint-Germain, in your opening remarks, you referenced holding the government to account about three separate times and indicating that is an important part of our role, while also indicating that holding the government to account is the responsibility of all senators.

Question Period is probably the most important tool on a daily basis to hold the government to account. It is really the time where we get the opportunity as senators to ask the government questions and to force them to answer, and it should be without notice and on demand.

Your statistical numbers don't really show that you agree with that. Is that true?

The Chair: To whom are you addressing your question?

Senator Batters: To all three.

Senator Saint-Germain: Thank you, Senator Batters, for your question.

If I remember well, when I questioned the Government Representative, my question was very polite and to the point.

You are right; I'm not using very often this tool to hold the government to account because I'm the leader of the largest group, and I do believe that it is the responsibility of each and every senator to hold the government accountable for its policies, legislation and so on.

I'm proud of being part of a group that has many senators with expertise who are asking very relevant questions and sometimes difficult questions to answer. Very often, they're questions that better inform all senators on the situation, the views of the government and the potential solutions to issues that are raised.

This is the reason why I believe and reiterate that it is the role of each and every senator to hold the government accountable.

Sénateur Tannas, au cours de ces presque six années, vous avez posé trois questions pendant les périodes de questions avec un ministre. Vous en avez posé davantage pendant les périodes de questions au Sénat, soit 20, mais 8 d'entre elles s'adressaient aux présidents des comités. Par conséquent, le nombre de questions qui s'adressaient au représentant du gouvernement pendant cette période est de seulement 12.

En fait, j'ai été très surprise de voir le peu de questions que vous avez posées collectivement pendant les périodes de questions avec un ministre et les périodes de questions ordinaires.

Aujourd'hui, sénatrice Saint-Germain, dans votre déclaration liminaire, vous avez évoqué à trois reprises la nécessité de demander des comptes au gouvernement et vous avez indiqué que cela constituait une partie importante de notre rôle. Vous avez en outre pris soin de préciser que cette responsabilité incombe à tous les sénateurs.

La période de questions est probablement l'outil le plus important au quotidien pour demander des comptes au gouvernement. C'est vraiment le moment où nous avons l'occasion, en tant que sénateurs, de poser des questions au gouvernement et de le forcer à répondre, et cela devrait se faire sans préavis et sur demande.

Vos feuilles de route respectives ne montrent pas vraiment que vous êtes d'accord avec cela, pas vrai?

Le président : À qui adressez-vous votre question?

La sénatrice Batters : À nos trois témoins.

La sénatrice Saint-Germain : Merci, sénatrice Batters, de votre question.

Si je me souviens bien que, lorsque j'ai interrogé le représentant du gouvernement, ma question était très polie et pertinente.

Vous avez raison, je n'utilise pas très souvent cet outil pour demander des comptes au gouvernement, car je suis la leader du groupe le plus nombreux, et je crois qu'il incombe à chaque sénateur de demander des comptes au gouvernement au sujet de ses politiques, de ses lois, etc.

Je suis fière de faire partie d'un groupe qui compte de nombreux sénateurs experts qui posent des questions très pertinentes et pas toujours faciles. Très souvent, ces questions permettent à tous les sénateurs de mieux comprendre la situation, les points de vue du gouvernement et les solutions possibles aux problèmes à l'ordre du jour.

C'est pourquoi je crois et je réaffirme qu'il incombe à chaque sénateur de demander des comptes au gouvernement.

Senator White: Thank you for your question, Senator Batters. Speaking from the Progressive Senate Group perspective, we only get one question per session. Out of 17, we try to share it around. It comes to the amount of time, but we absolutely agree that Question Period with ministers is essential, and we support having that. But the Progressive Senate Group is very challenged because of our limited time. Very rarely do we get to the second question in Question Period.

Senator Batters: And how about in ministerial Question Period?

Senator White: In ministerial Question Period, it's the same thing. We will get two, whereas most others will get —

Senator Tannas: It is the same story for us. In addition, for me as leader, I'm not serving my members. They are not demanding that I hold the government to account. They like to hold the government to account. They like to ask the questions.

I'll ask questions of the government leader in the Senate, and I think you would find that many of the questions I asked the government leader — in the 12 questions I have asked — have been specifically about the process in the Senate and about issues that, as a group, we feel are very important. But it is our members who also disproportionately get less amount of time to ask questions and who want to ask questions. It is our job to sort it out, and I put their priorities ahead of my own.

Senator Yussuff: First, let me thank you for being here to listen to your perspective.

I should express my own bias before I ask the question. I find ministerial Question Period to be of value to the chamber but also in the context of current issues that we are dealing with in the country due to the unique opportunity it gives senators to get some answers to things that are very important and happening in the country.

I also believe that in the context of ministers coming here, it allows senators to enhance the chamber because this institution sometimes struggles with the question of relevance. When a minister comes here, it brings it back into focus that we have a responsibility to what the Constitution was intending in the first place.

This is just my bias, and I've sat here for four years, but I do find the daily Question Period to be a complete waste of my time. I will be very direct about it. It's not that the questions and answers are not relevant. I just find that somebody who is not sitting in cabinet yet attempting to answer a question without

La sénatrice White : Merci de votre question, sénatrice Batters. Le Groupe progressiste du Sénat n'a droit qu'à une seule question par séance. Comme nous sommes 17, nous essayons d'y aller à tour de rôle. C'est une question de temps, mais nous sommes tout à fait d'accord pour dire que la période des questions avec un ministre est essentielle, et nous sommes favorables à son maintien. Toutefois, le Groupe progressiste du Sénat est confronté à un défi de taille en raison de notre temps limité. Il est très rare que nous nous rendions à la deuxième question pendant la période de questions.

La sénatrice Batters : Et qu'en est-il de la période des questions avec un ministre?

La sénatrice White : Pour la période des questions avec un ministre, c'est la même chose. Nous avons droit à deux questions, alors que la plupart des autres ont droit à...

Le sénateur Tannas : C'est la même chose pour nous. De plus, en tant que leader, je ne suis pas au service de mes membres. Ils ne me prient pas de demander des comptes au gouvernement. Ils aiment le faire eux-mêmes. Ils aiment poser des questions.

Je pose des questions au représentant du gouvernement au Sénat, et je pense que vous constaterez que bon nombre des questions que je lui ai posées — parmi les 12 questions que j'ai posées — portaient précisément sur le processus au Sénat et sur des questions que nous, en tant que groupe, jugeons très importantes. Il reste que nos membres ont beaucoup moins de temps pour poser des questions que les autres groupes, et ce, malgré le fait qu'ils souhaitent en poser. C'est à nous de démêler ça, mais je fais passer leurs priorités avant les miennes.

Le sénateur Yussuff : Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'être là pour nous faire part de votre point de vue.

Avant de poser ma question, permettez-moi de vous exposer mon point de vue. Je trouve que la période des questions avec un ministre est utile au Sénat, mais aussi en ce qui a trait aux questions d'actualité auxquelles le Canada doit faire face. Elle offre en effet aux sénateurs une occasion sans pareille d'avoir des réponses au sujet d'enjeux très importants qui touchent le pays.

Je crois également que la présence des ministres ici permet aux sénateurs de redorer le blason de la chambre haute, attendu que la pertinence de cette institution est parfois remise en question. La présence d'un ministre dans cette enceinte nous rappelle que nous avons une responsabilité aux termes de ce que la Constitution prévoyait à l'origine.

Ce n'est que mon opinion, et je siège ici depuis quatre ans, mais je trouve que la période de questions quotidienne est une perte de temps intégrale. Je vais être très direct à ce sujet. Ce n'est pas que les questions et les réponses ne soient pas pertinentes. Je trouve simplement que le fait qu'une personne qui

fully knowing the debate that is happening to be problematic in the context of the seriousness of this place, and I struggle with that reality.

I do recognize we have a new leader, and he is attempting to do that, but I think it will not do anything for me. This has nothing to do with who is the government leader in the Senate.

I think that in the context of ministers coming here, the frequency in which they come is something we should work toward building upon, because I think it brings us — on the work we do in committee and legislation — into a context with their interactions being far more helpful to the chamber going forward, but it also enhances the public image of this place that, too often, we don't get a chance unless ministers are coming here.

I'm hoping we could agree on what would be the frequency of inviting ministers to come. I do believe that if you are fortunate enough to get on the roster to ask a question, it helps members to enhance their participation in the issues that we are working on to a large extent.

The two things I have in the broad context are the following: When we have Committee of the Whole, which we recently did on Bill C-5, on a personal level because I was the sponsor of the bill, I found the chamber was better informed about the bill due to the importance of this piece of legislation, and the witnesses were also there to partake in that debate. I thought it brought the level of conversation to a whole different place. Had we done that simply at the committee level, I don't think the chamber would have benefited in that way.

I will ask you to reflect on that because you may see it from a different perspective. I have never asked a question of the government leader in the Senate in the four years I have been here. I have expressed my bias why I don't do it: because I don't think the answers I would get would satisfy me to a large extent.

I don't speak for anybody else. I just speak for myself in that regard. I think that having more frequent opportunities for ministers to come here is something that is really worthy of our effort to figure out how we can do that in a way that can enhance this institution.

Senator Tannas: I agree with your observations. I think our own Question Period is what we make of it. I like the tone today. It can still be adversarial, and it can still show the reality that we are a political institution, but it is being done with a little more clarity, a little less hyperbole and a lot of respect.

ne siège pas au Cabinet tente de répondre à une question sans connaître parfaitement le débat en cours est problématique. C'est un exercice qui ne s'accorde pas avec le sérieux de cette institution, et j'ai du mal à accepter cette réalité.

Je reconnaiss qu'il y a un nouveau représentant du gouvernement et que c'est ce qu'il tente de faire, mais je ne crois pas que cela va changer quoi que ce soit pour moi. Cela n'a rien à voir avec l'identité du représentant du gouvernement au Sénat.

En ce qui concerne la venue des ministres au Sénat, la fréquence à laquelle ils viennent est quelque chose sur laquelle nous devrions travailler, car j'estime que cela nous pousse — dans le cadre du travail que nous faisons en comité et sur les projets de loi — vers un scénario où les interactions avec ces derniers s'avéreront désormais beaucoup plus utiles pour notre institution. En outre, cela permettra d'améliorer l'image publique de la chambre haute qui, trop souvent, n'a pas la chance de faire parler d'elle en dehors des occasions où elle reçoit des ministres.

J'espère que nous pourrons nous entendre sur la fréquence à laquelle nous inviterons les ministres dorénavant. Je crois sincèrement que la possibilité d'être inscrit sur la liste pour poser une question contribue grandement à inciter les sénateurs à participer au traitement des enjeux sur lesquels nous travaillons.

Voici les deux éléments plus généraux que je retiens. Lorsque nous avons tenu une séance en comité plénier — comme nous l'avons fait récemment pour le projet de loi C-5 —, j'ai pu constater à titre personnel, puisque j'étais le parrain du projet de loi, que la Chambre était mieux informée au sujet du projet de loi en raison de l'importance de cette mesure législative. Qui plus est, les témoins étaient présents pour participer au débat. J'ai trouvé que cela avait permis d'élèver considérablement la qualité des échanges. Si nous nous étions contentés de faire cela à l'étape du comité, je ne pense pas que notre institution en aurait profité autant.

Je vous demande de réfléchir à cela, car vous voyez peut-être les choses sous un angle différent. Depuis que je siège ici — cela fait quatre ans —, je n'ai jamais posé de question au représentant du gouvernement au Sénat. J'ai expliqué pourquoi je ne le faisais pas, à savoir que je ne crois pas que les réponses que j'obtiendrais me satisferaient vraiment.

Je ne parle pas de cela au nom de quelqu'un d'autre. Je ne parle qu'en mon nom propre. Je crois que le fait d'avoir plus souvent l'occasion d'accueillir des ministres permettrait de renforcer cette institution, et que nous devrions par conséquent nous efforcer de trouver un moyen d'y parvenir.

Le sénateur Tannas : Je suis d'accord avec vos observations. Je pense que notre période de questions est ce que nous choisissons d'en faire. J'aime le ton qui règne aujourd'hui. Il peut encore être conflictuel et montrer que nous sommes une institution politique, mais il est un peu plus clair, un peu moins hyperbolique et beaucoup plus respectueux.

It is early days, but I am hopeful this will bring you and me back to something we enjoy. I'm listening and feeling engaged again.

Regarding two ministers a week — never mind what it does to our own opportunities and the opposition's opportunities by diluting their opportunity to hold the government to account as the Senate opposition — there is the practical matter. As the leader, I watched our former government leader struggle to produce one minister every two weeks. It was always a last-minute thing in which there was arm-twisting. He was begging, and somebody would show up.

Now we're saying that we are going to have four ministers every two weeks. Practically, I'm not sure that's possible. I do not know where we would get a candid answer or a promise from the government that they would produce four ministers every two weeks when we have watched, over the previous X number of years, there be a struggle to get one minister every two weeks.

Senator Saint-Germain: I will return to this.

I wish to take the opportunity to state — further to the question from Senator Batters regarding the proportionality principle — that the largest group in the Senate currently has the same slots in Question Period as the opposition. The number is 3.5 times larger within the group. For me, based on the expertise of my colleagues within the Independent Senators Group, it is another reason why I am leaving my place to my knowledgeable colleagues.

To your point, Senator Yussuff, I have only two comments. Senator Tannas, you raised pragmatic dimensions to this question.

My first comment is that we sit each year between 28 and 30 weeks. It is easy to have one minister a week, although I know we need to plan accordingly. Those are not criteria for the Rules. I concur with Senator White that in the Rules, we must put the principles or the basics. However, the logistics or details are for the leaders, such as the Government Representative in a government motion, for instance, or a sessional order.

The Committee of the Whole — when we have that — should be assimilated as ministerial Question Period. I believe that those are important when we have complex bills or questions that we want to hold the government accountable on as part of the public discourse.

Il est encore tôt, mais j'espère que cela nous ramènera, vous et moi, à quelque chose que nous apprécions. J'écoute et je me sens à nouveau interpellé.

En ce qui concerne la possibilité de recevoir deux ministres par semaine — sans parler des conséquences que cela pourrait avoir sur nos possibilités, ainsi que sur celles de l'opposition, attendu que cela diluerait sa capacité à demander des comptes au gouvernement en tant qu'opposition au Sénat —, il y a la question purement pratique. En tant que leader, j'ai vu l'ancien représentant du gouvernement faire des pieds et des mains pour que nous recevions un ministre toutes les deux semaines. C'était invariablement une affaire de dernière minute, et il fallait toujours faire pression. Il suppliait, et quelqu'un finissait par se présenter.

Nous affirmons maintenant que nous aurons quatre ministres toutes les deux semaines. D'un point de vue pratique, je ne suis pas convaincu que cela soit possible. Je ne sais pas où nous pourrions obtenir une réponse honnête ou une promesse du gouvernement nous assurant la visite de quatre ministres toutes les deux semaines, alors que nous avons vu, au cours des x dernières années, qu'il était difficile d'en avoir un toutes les deux semaines.

La sénatrice Saint-Germain : Je vais revenir là-dessus.

En réponse à la question de la sénatrice Batters concernant le principe de proportionnalité, je vais profiter de l'occasion pour signaler que le groupe le plus important au Sénat dispose actuellement du même nombre de possibilités d'intervenir que l'opposition pendant la période des questions. Ce nombre est 3,5 fois plus élevé au sein du groupe. À mon sens et compte tenu du niveau de compétence de mes collègues du Groupe des sénateurs indépendants, c'est une raison de plus qui explique pourquoi je cède ma place à ces derniers.

Pour répondre à votre question, sénateur Yussuff, je n'ai que deux choses à vous dire. Sénateur Tannas, vous avez soulevé les aspects pratiques de cette question.

Ma première observation, c'est que nous siégeons de 28 à 30 semaines chaque année. Il est facile d'avoir un ministre par semaine, même si je sais que cela demandera de la planification de notre part. Ce ne sont pas là des critères pour le Règlement. Je suis d'accord avec la sénatrice White pour dire que le Règlement doit énoncer les principes ou les bases. Toutefois, la logistique ou les détails relèvent des dirigeants, comme le représentant du gouvernement dans une motion gouvernementale, par exemple, ou un ordre sessionnel.

Le comité plénier — lorsque nous en avons un — devrait être assimilé à une période de questions avec un ministre. Je pense que cela est important lorsque nous avons des projets de loi complexes ou des questions au sujet desquelles nous voulons demander des comptes au gouvernement dans le cadre du débat public.

You are right; personally, I was also pleased to be there to listen to all the questions and answers on Bill C-5.

The downside though — and we need to work on it — is that the committees studying those bills should also be able, at the very least, to receive the same minister once to ask more precise questions. With the Committee of the Whole on Bill C-5, we had many hours. I do not remember the number. It was much more than 1.5 hours. The flexibility on this is important.

That said, back to ministerial Question Period, I believe we need to insert this into the Rules so that this institution will have this process enshrined in our Rules. Eventually, over time, any other government would have to explain why they might not agree to regularly send ministers.

The invitation would be there for any type of government. Our role is to hold accountable any government — the government of the day and all future governments of the day. I don't see any big issue.

Currently, we have close to 40 ministers, some of whom are not managing files or portfolios that are often part of public conversation. We still need to listen to them and be able to question them. I believe that this opportunity could be had with one minister a week — when possible — in Question Period.

Senator White: I wish to add that although I did enjoy Bill C-5 at Committee of the Whole, it was more about the nature of the discussions. I agree with Senator Saint-Germain that the committee should have had an opportunity to deal with the same witnesses.

I would add that if a minister refuses to appear, legally we cannot compel him. The Rules do not have that kind of expectation. I think political accountability would play a role. It is something we should be able to regularly highlight to the government. To build in inconsistencies or contingencies, for example, for scheduling ministers, I think we can do that. However, I still agree that we should have ministers. There is a way to get them if we formalize it.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: I would like to hear each of your perspectives. You said that this provided some flexibility or some balance. I support this ministerial Question Period. Let's proceed on the premise that each of you supports it and that,

Vous avez raison. J'étais moi aussi ravie d'être présente pour entendre toutes les questions et les réponses au sujet du projet de loi C-5.

L'inconvénient, cependant — et nous devons y remédier —, c'est que les comités qui étudient ces projets de loi devraient être en mesure de recevoir le même ministre au moins une fois pour lui poser des questions plus précises. Avec le comité plénier sur le projet de loi C-5, nous avons eu de nombreuses heures de questions avec un ministre. Je ne me souviens pas du nombre exact, mais c'était bien plus qu'une heure et demie. Il est important de faire preuve de souplesse à cet égard.

Cela dit, pour en revenir à la période de questions avec un ministre, je pense que nous devons consigner ce processus dans le Règlement. Le Sénat doit voir cette disposition inscrite à son Règlement. À terme, tout autre gouvernement aurait éventuellement à expliquer pourquoi il n'accepte pas d'envoyer des ministres sur une base régulière.

L'invitation serait valable pour tout type de gouvernement. Notre rôle est de demander des comptes à tout gouvernement, qu'il s'agisse du gouvernement actuel ou de tous ceux qui suivront. Je ne vois pas où est le problème.

À l'heure actuelle, nous avons près de 40 ministres. Certains d'entre eux ne gèrent pas de dossiers ou de portefeuilles qui font souvent l'objet de débats publics. Nous devons tout de même les entendre et être en mesure de leur poser des questions. Je pense que cette possibilité pourrait être offerte à un ministre par semaine — lorsque cela est possible — pendant la période des questions.

La sénatrice White : J'aimerais ajouter que si j'ai apprécié l'étude du projet de loi C-5 en comité plénier, c'était surtout en raison de la nature des discussions. Je suis d'accord avec la sénatrice Saint-Germain pour dire que le comité aurait dû avoir l'occasion d'entendre les mêmes témoins.

J'ajouterais que si un ministre refuse de comparaître, nous ne pouvons légalement l'y contraindre. Le Règlement ne prévoit pas ce genre d'obligation. Je pense que la responsabilité politique aurait un rôle à jouer à cet égard. C'est quelque chose que nous devrions être en mesure de faire valoir auprès du gouvernement sur une base régulière. Je pense que nous pouvons intégrer des incohérences ou des imprévus, par exemple dans le calendrier des comparutions des ministres. Cependant, je persiste à croire que nous devrions recevoir des ministres. Le moyen d'y arriver est d'en faire quelque chose d'officiel.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : J'aimerais entendre chacune de vos perspectives. Vous avez dit que cela représentait une certaine flexibilité ou un certain équilibre. Je soutiens cette période des questions avec des ministres. Alors, partons de cette prémissse où

typically, a sessional order won't remain a sessional order indefinitely.

How can we strike a balance between being overly prescriptive and allowing for some flexibility? Senator Tannas spoke about this. What should we keep in terms of flexibility, and what should be changed in the Rules?

[English]

Senator Tannas: I am not sure. I would love to see this formalized in the Rules. Maybe it is as simple as saying that at a minimum, the Senate — the leaders and the government leader — will facilitate a ministerial Question Period for a minimum number of times, and then it specifies that the leaders will craft a sessional order that suits the time at the beginning. For example, within a certain number of days of Parliament opening, there will be a sessional order that will apply to the regularity beyond the minimum and other details. It may be something as simple as that to get it on the books and put it on the shoulders of the leaders of the day to match what senators want with what ministers and the government are willing to provide.

Senator Saint-Germain: On my side, I see it as relevant for ministerial Question Period — as it is for Question Period with the Government Representative in the Senate — to have the basics in the Rules to state what we decide: Is it once a week or once every other week? This is the basic principle, and we allow for the proportionality principle to apply.

We can discuss the status of the opposition. They may deserve — I do not oppose that — to have more questions than other groups, but not in a way or such a number that it becomes unfair to all other non-partisan senators.

We need to discuss this. The logistics of it could be articulated in a sessional order. Sometimes we could add that when the leaders agree, we could say that this week's Question Period with a minister will be extended by, say, 30 minutes because we know it is a complex issue or bill or whatever it is. However, the basics or the principles should be in the Rules. Then, a government motion can be discussed between leaders.

What I do not like is that a sessional order is a deviation from the Rules. In the current situation, working for the future of this institution, I don't like anything that allows for a deviation from the fundamental principles of our Rules.

chacun d'entre vous la soutient et où, typiquement, un ordre sessionnel ne restera pas indéfiniment un ordre sessionnel.

Comment trouver l'équilibre entre quelque chose de trop prescriptif et une certaine flexibilité? Le sénateur Tannas en a parlé : qu'est-ce qu'on garde dans le domaine de la flexibilité et qu'est-ce qui devrait se retrouver dans un changement du Règlement?

[Traduction]

Le sénateur Tannas : Je ne suis pas certain de cela. J'aimerais beaucoup que cela soit officialisé à même le Règlement. Peut-être suffirait-il de préciser qu'au minimum, le Sénat — les leaders et le représentant du gouvernement — facilitera une période de questions avec un ministre un nombre minimum de fois, puis de préciser que les leaders élaboreront dès le début de la session un ordre sessionnel adapté au temps disponible. Par exemple, dans un certain nombre de jours suivant l'ouverture du Parlement, il y aura un ordre sessionnel qui s'appliquera à la régularité au-delà du minimum et d'autres détails. Il suffirait peut-être d'une mesure aussi simple que cela pour que ce soit écrit dans les livres, et de confier aux leaders du moment la tâche de concilier les souhaits des sénateurs et ce que les ministres et le gouvernement sont prêts à offrir.

La sénatrice Saint-Germain : Pour ma part, je considère qu'il est pertinent, pour la période de questions avec un ministre — comme pour la période de questions avec le représentant du gouvernement au Sénat —, que le Règlement énonce clairement ce que nous décidons : ont-elles lieu une fois par semaine ou une fois toutes les deux semaines? C'est là le principe de base, et nous autorisons l'application du principe de proportionnalité.

Nous pouvons discuter du statut de l'opposition. Elle mérite peut-être — et je ne m'y oppose pas — de poser plus de questions que les autres groupes, mais pas d'une manière ou dans une proportion qui devient injuste pour tous les autres sénateurs non partisans.

Nous devons en discuter. Les modalités pratiques pourraient être précisées dans un ordre sessionnel. Nous pourrions parfois ajouter que, lorsque les leaders sont d'accord, nous pourrions décider de prolonger la période de questions avec un ministre de, disons, 30 minutes cette semaine-là, parce que nous savons qu'il s'agit d'un enjeu complexe, d'un projet de loi complexe ou d'une autre situation de ce genre. Cependant, les principes fondamentaux devraient figurer dans le Règlement. Ensuite, les leaders peuvent débattre d'une motion du gouvernement.

Ce qui me déplaît, c'est le fait qu'un ordre sessionnel constitue une dérogation au Règlement. Dans la situation actuelle, où nous travaillons pour l'avenir de cette institution, je n'approuve aucune disposition qui permette de déroger aux principes fondamentaux de notre règlement.

Senator White: I do not have anything to add, other than to say I think a sessional order would be able to accommodate the flexibility that we want in addition to having the principles in the Rules.

Senator Surette: Thank you for your opening remarks.

Senator Tannas, you sparked my interest with your first comments in your opening remarks when you said that you have a different opinion or perception now than you had last year with the change in the Government Representative's Office.

Before we discuss if it's once a week, twice a week or even the minister in front of us for Question Period, I was somewhat surprised we as a Senate expect one person to answer any question we have for the government while in the other chamber, they have a number of ministers and secretaries of state who answer questions. Our expectations have to be lower if we expect one person to answer those types of questions.

It seems to me the major issue is a logistical issue as to whether ministers can appear or not based on their schedules. If that weren't an issue, what is the downside or the disadvantage of having a minister in front of us versus the Government Representative's Office in front of us? In other words, if we had the option and if there were no barriers, what would you choose: the Government Representative's Office or a minister every day?

Senator Tannas: I think a mixture is ideal. If we can get senior ministers who can discuss the questions asked beyond their portfolio, those are rich conversations we have had. We could get to the point that you mentioned where we can ask questions a little more widely of someone at the cabinet table, and for the other ministers who are newer and more focused on a portfolio, fine.

What we're finding is our Government Representative — this Government Representative — is absolutely determined to get answers quickly. So far, he has delivered them. I believe that will spur on more good questions. What we had before was shouting at the rain. Good questions went unanswered for months.

A mixture would be ideal. It would keep senators engaged. It would give us a much broader ability to ask great questions.

La sénatrice White : Je n'ai rien à ajouter, si ce n'est que je pense qu'un ordre sessionnel nous permettrait d'obtenir la souplesse que nous recherchons, en plus des principes énoncés dans le Règlement.

Le sénateur Surette : Je vous remercie de vos déclarations préliminaires.

Sénateur Tannas, vous avez éveillé mon intérêt dès que vous avez prononcé les premières observations de votre déclaration préliminaire, c'est-à-dire lorsque vous avez déclaré que vous aviez désormais une opinion ou une perception différente de celle que vous aviez l'année dernière, compte tenu du changement qui a été apporté au bureau du représentant du gouvernement.

Avant de discuter de la question de savoir si ces périodes de questions auront lieu une fois par semaine ou deux fois par semaine, ou si même le ministre comparaîtra devant nous pendant ces périodes, je dois dire que j'ai été quelque peu étonné de constater que nous, les sénateurs, attendions d'une seule personne qu'elle réponde à toutes les questions que nous avons à poser au gouvernement, alors qu'à l'autre endroit, plusieurs ministres et secrétaires d'État répondent aux questions. Nos attentes doivent être moins élevées si nous nous attendons à ce qu'une seule personne réponde à ces types de questions.

Il me semble que le principal problème est d'ordre logistique, à savoir si les ministres peuvent ou non comparaître devant nous en fonction de leur emploi du temps. Si cela ne posait pas de problème, quel serait l'inconvénient ou le désavantage de faire comparaître un ministre plutôt que le bureau du représentant du gouvernement? Autrement dit, si nous avions le choix et s'il n'y avait pas d'obstacles, qui choisiriez-vous d'entendre : le bureau du représentant du gouvernement ou un ministre tous les jours?

Le sénateur Tannas : Je pense qu'un mélange des deux serait idéal. Si nous pouvions entendre des ministres de premier plan qui sont capables de discuter de questions qui dépassent leur portefeuille, cela donnerait lieu à des conversations très enrichissantes. Nous pourrions en arriver au point que vous avez mentionné, où nous pouvons poser des questions un peu plus générales à quelqu'un qui siège au Cabinet. Il serait aussi acceptable d'entendre les autres ministres qui sont plus nouveaux et plus concentrés sur un portefeuille.

Ce que nous constatons, c'est que notre représentant du gouvernement, c'est-à-dire le représentant actuel, est absolument déterminé à obtenir rapidement des réponses. Jusqu'à maintenant, il a tenu ses promesses. Je pense que cela encouragera les sénateurs à poser d'autres bonnes questions. Auparavant, nous criions dans le vide, et de bonnes questions restaient sans réponse pendant des mois.

Un mélange serait idéal. Cela permettrait de maintenir l'intérêt des sénateurs, et cela nous donnerait une plus grande marge de manœuvre pour poser des questions pertinentes.

I am in my thirteenth year. After 12 years of watching Question Period disintegrate into something — not even disintegrate because when I first came here, it was terrible. It was the same as what you probably experienced when you first arrived.

It has gotten better. I see its worth. We should not smother it with a ministerial Question Period format that I worry the government will be unwilling or unable to deliver on.

Senator Saint-Germain: My answer to your question would be a minister. This is the reason why: From my standpoint, with respect to the previous Government Representatives and the current one, their role as far as Question Period is concerned is to be a liaison between the department and the minister who is managing the topic and the subject of the question and then relay the answers to senators. Their main role here is to shepherd government legislation within the Senate in a timely manner. This is the point.

On the other hand, if I were a minister, I would like to come to the Senate because senators have a lot of power, including disruptive powers, if I may say so. They would have to vote on my legislation. They would have to understand and question my portfolio, challenges, policies, orientations and so on. I would like to come and tell them what we are doing and to exchange ideas with them.

Obviously, my answer is, yes, a minister.

Senator White: Likewise, yes, a minister for all those reasons outlined by my colleagues.

The Chair: It sounds like a documentary that I am familiar with.

Senator Burey: Senators, I am new to this committee. It is an honour serving on this committee.

I wish to make a statement. I will be precise. I agree that for democracy and accountability, we need a Question Period. Now we are deciding whether to codify it, its flexibility and the parameters around that.

More specifically, I want each of you to answer: Should it be codified? That is the first question.

The second question is on the parameters, which would then lead us into whether we would have a sessional order in the codification of it in our Rules.

Je suis ici depuis 13 ans. Après avoir vu pendant 12 ans la période de questions se désintégrer et devenir quelque chose... elle ne s'est même pas désintégrée, car elle était déjà horrible quand je suis arrivé ici. Vous avez probablement vécu la même chose à votre arrivée.

La situation s'est améliorée, et je vois maintenant l'intérêt de cette période. Nous ne devrions pas l'étouffer en mettant en place une forme de période de questions avec un ministre que, je le crains, le gouvernement ne voudra pas ou ne pourra pas respecter.

La sénatrice Saint-Germain : Ma réponse à votre question serait « un ministre », et voici pourquoi : à mon avis, le rôle des représentants du gouvernement précédents et du représentant actuel pendant la période des questions consiste à assurer la liaison entre le ministère et le ministre qui gère le sujet et l'objet de la question, puis à transmettre les réponses aux sénateurs. Leur rôle principal est de faire adopter les projets de loi du gouvernement au Sénat en temps opportun. C'est là leur but.

D'un autre côté, si j'étais ministre, j'aimerais venir au Sénat, car les sénateurs ont beaucoup de pouvoir, y compris des pouvoirs perturbateurs, si je puis dire. Ils devraient voter sur mes projets de loi, et ils devraient comprendre et remettre en question mon portefeuille, mes défis, mes politiques et mes orientations, entre autres choses. J'aimerais donc venir leur expliquer ce que nous faisons et échanger des idées avec eux.

Ma réponse est évidemment que je préférerais entendre un ministre.

La sénatrice White : Je préférerais aussi entendre un ministre pour toutes les raisons exposées par mes collègues.

Le président : Cela ressemble à un documentaire que je connais bien.

La sénatrice Burey : Mesdames et messieurs les sénateurs, je suis un nouveau membre du comité, et c'est un honneur pour moi d'y siéger.

Je souhaite faire une déclaration qui sera précise. Je conviens que, pour protéger la démocratie et la reddition de comptes, nous avons besoin d'une période de questions. Nous sommes maintenant en train de décider s'il faut la codifier et préciser sa souplesse et les paramètres qui l'entourent.

Plus précisément, je voudrais que chacun d'entre vous réponde à la question suivante : cette période devrait-elle être codifiée? Voilà la première question qui se pose.

La deuxième question concerne les paramètres, ce qui nous amènerait ensuite à déterminer si sa codification dans notre règlement comporterait un ordre sessionnel.

Senator Saint-Germain: Thank you, Senator Burey. I like this pragmatic question.

From my standpoint, ministerial Question Period should be enshrined in our Rules and become part of our normal proceedings. This is the basic principle.

I also understand that flexibility is important. We should enshrine the principle and frequency, which will be detrimental with the majority of senators, including the principle of proportionality.

Given the current situation of the opposition, which is exceptional, there could be negotiations between or amongst leaders to ensure the opposition also receives fair treatment that represents the opposition and is not detrimental to other senators. That is the first point.

Second, for many years, leaders have discussed with the government the best way to have such a minister, given the context and bills we have to study. It is easy to do that. In the weeks where we do not have specific bills — specific government bills, I mean — then we could agree on a list of ministers who do not have bills to table in the Senate but whom we could still witness and hear. All departments, from my standpoint, serve Canadians. It is our role to hold them accountable and to better understand what is happening in the various departments.

Senator White: Thank you, Senator Burey, for your question. I, too, am new to this committee. This is my first committee meeting as a member.

To answer your question, while flexibility certainly has served this process well in our practice, formalizing it in the Rules will ensure consistency, fairness and longevity. A rules-based framework provides the institutional continuity across Parliament and leadership changes. I think it is good.

Second, more importantly, it sends a signal to Canadians and cabinet that the Senate takes its accountability role seriously and expects regular engagement from the executive.

Senator Tannas: Yes, I think there should be codifying lightly with a minimum of lots of flexibility but also responsibility for sessional orders with details that make sense for the time and potentially some principles that talk about proportionality, weighing proportionality with the role of the opposition. In terms of strict proportionality in this instance, there needs to be recognition of the role of the opposition in these sessions. It's about finding some wording that could make

La sénatrice Saint-Germain : Je vous remercie, sénatrice Burey. J'aime la question pragmatique que vous me posez.

Selon moi, la période de questions avec un ministre devrait être inscrite dans notre règlement et faire partie intégrante de nos délibérations habituelles. C'est là le principe fondamental.

Je comprends également qu'il est important de faire preuve de souplesse. Nous devrions consacrer le principe et la fréquence de ces périodes, ce qui sera préjudiciable à la majorité des sénateurs, y compris le principe de proportionnalité.

Compte tenu de la situation actuelle de l'opposition, qui est exceptionnelle, des négociations pourraient avoir lieu entre les leaders afin de garantir que l'opposition bénéficie également d'un traitement équitable qui la représente et qui ne porte pas préjudice aux autres sénateurs. Voilà le premier point.

Deuxièmement, depuis de nombreuses années, les leaders discutent avec le gouvernement de la meilleure façon de faire comparaître un tel ministre, compte tenu du contexte et des projets de loi que nous devons examiner. Il est facile d'accomplir cela. Pendant les semaines où nous n'étudions pas de projets de loi particuliers — j'entends par là des projets de loi du gouvernement particuliers —, nous pourrions nous mettre d'accord sur une liste de ministres qui n'ont pas de projets de loi à présenter au Sénat, mais que nous pourrions tout de même entendre et interroger. À mon avis, tous les ministères sont au service des Canadiens, et notre rôle consiste à les tenir responsables de ce travail et à mieux comprendre ce qui se passe à l'intérieur de leur organisation.

La sénatrice White : Je vous remercie de votre question, sénatrice Burey. Je suis également un nouveau membre du comité, et il s'agit de ma première réunion à ce titre.

Pour répondre à votre question, même si, en pratique, la souplesse a certainement facilité ce processus, le fait de l'inscrire dans les règles garantira la cohérence, l'équité et la pérennité de ce processus. Un cadre fondé sur des règles assure la continuité institutionnelle lorsque des changements surviennent au sein du Parlement ou de la direction des partis, ce qui est une bonne chose, selon moi.

Deuxièmement, et plus important encore, cela envoie un signal aux Canadiens et au Cabinet indiquant que le Sénat prend au sérieux son rôle en matière de reddition de comptes et s'attend à dialoguer régulièrement avec l'exécutif.

Le sénateur Tannas : Oui, je pense qu'il faudrait codifier légèrement ces périodes avec, au moins, beaucoup de souplesse, mais aussi de la responsabilité pour les ordres sessionnels et des détails qui sont logiques pour le moment et, éventuellement, avec certains principes qui traitent de la proportionnalité et la concilie avec le rôle de l'opposition. En ce qui concerne la stricte proportionnalité dans le cas présent, il faut reconnaître le rôle de l'opposition dans ces sessions. Il faut trouver une formulation

its way into the Rules such that we would have the flexibility to recognize that there needs to be disproportionality now because the opposition's numbers are so small, but when things are more normal, it is more proportional.

The Chair: The sessional order would be implementing a rule rather than overriding a rule.

Senator Tannas: Exactly.

Senator Downe: Another way of looking at ministerial Question Period is that since the Senate is not a confidence chamber, Question Period is grafted onto an institution, and Question Period should, therefore, be different — an off-Broadway production, as Senator Tannas indicated.

Would it not be more productive if senators focused on information from ministers and information from the government leader as opposed to “gotcha” moments, and we could use that information to assist us in legislation? Second, we should use the time with the ministers to raise awareness of issues that they may not be paying much attention to in their departments.

Ministers, as we all know, are extremely busy. For the last minister we had in, as you know, our colleague Senator Marty Deacon raised concerns about sports betting advertising. It struck me that the minister responsible for the CRTC had not thought too much about that and had not thought about his opportunity to address that through the CRTC, so I think it was a helpful information exchange for him.

The other part of it is it was helpful to raise among senators collectively information and concerns that Senator Deacon and others have about this. That may be a more productive role for Question Period and ministerial Question Period, which leads to my concern that if the opposition continues to see the role as a “gotcha” moment, should they continue to participate at a higher rate? Does that lead to the uniqueness of the new Senate, or should we continue as we are with the status quo?

The Chair: You would wish to hear from all senators?

Senator Downe: All senators. Thank you.

qui pourrait être intégrée dans le Règlement de manière à ce que nous ayons la marge de manœuvre nécessaire pour reconnaître que la disproportion doit être autorisée en ce moment parce que l'opposition est très peu nombreuse, mais que lorsque les choses seront plus normales, la participation sera plus proportionnelle.

Le président : L'ordre sessionnel mettrait en œuvre une règle au lieu de déroger à une règle.

Le sénateur Tannas : Exactement

Le sénateur Downe : Il faudrait envisager la période de questions avec un ministre d'une autre façon. Puisque le gouvernement n'a pas besoin de la confiance du Sénat, la période de questions est greffée à notre institution et devrait donc être différente. Il devrait s'agir d'une production hors Broadway, comme l'a indiqué le sénateur Tannas.

Ne serait-il pas plus productif que les sénateurs se concentrent sur les renseignements communiqués par les ministres ou le leader du gouvernement, au lieu de chercher à les piéger, et que nous utilisions ces renseignements pour nous aider à accomplir notre travail législatif? Deuxièmement, nous devrions profiter du temps passé avec les ministres pour les sensibiliser à des enjeux auxquels ils ne prêtent peut-être pas beaucoup attention dans leurs ministères.

Comme nous le savons tous, les ministres sont extrêmement occupés. Comme vous le savez, la dernière fois qu'un ministre a comparu devant nous, notre collègue, la sénatrice Marty Deacon, a exprimé des inquiétudes au sujet de la publicité sur les paris sportifs. J'ai été frappé par le fait que le ministre responsable du CRTC n'avait pas beaucoup réfléchi à cette question et n'avait pas pensé à la possibilité de s'y attaquer par l'intermédiaire du CRTC. Je crois donc que cet échange d'informations lui a été utile.

D'autre part, cela a permis de sensibiliser l'ensemble des sénateurs aux informations et aux préoccupations que la sénatrice Deacon et d'autres ont à ce sujet. Cela pourrait attribuer un rôle plus productif à la période de questions en général et à la période de questions avec un ministre, ce qui m'amène à me demander si l'opposition devrait continuer à y participer à un rythme plus soutenu si elle considère toujours ce rôle comme un moment propice pour « piéger » le gouvernement. Ce rôle plus productif contribuerait-il à conférer au nouveau Sénat un caractère unique, ou devrions-nous continuer à agir comme nous le faisons en ce moment?

Le président : Vous souhaitez entendre l'opinion de tous les sénateurs?

Le sénateur Downe : Oui. Merci.

Senator Tannas: Thank you for your question. You are the master of seeking information from ministers and from the government leader through your questions and written questions, which you use so effectively.

I want to come back to the previous question and take my time for that. If you are going to codify in the Rules something around this, you need to ensure that you mention what happens if it doesn't happen. If ministers don't appear, what do we do? Do we have no Question Period or revert to the other way?

To go back to what you were saying, everything you said is so true. That is behavioural. That is not something that needs to be in the Rules. It is how we conduct ourselves. I agree with you fully. Those are when these rich moments happen when there is that exchange. You can see it. We have all been there when something is happening, and you can see there is an exchange going on that is of enormous value to those two people and to all of us in our work.

Senator Saint-Germain: Thank you for your question. It is an important one.

From my standpoint, the status quo is not the best option. We will not have many opportunities to enshrine into the Rules the principles that will allow for us to organize our work in a way where we can welcome government ministers and have exchanges with them. The way we ask questions, depending upon good faith or the senator, may lead to better information and must normally lead to better information. I concur with you.

Additionally, regarding the written questions we can send on specific issues, that is very important. I remember my first conversation with you, Senator Downe. You invited us into your office in the Victoria Building, and you spoke about access to information and the importance of written questions. You were absolutely right. Thank you for that.

From my standpoint, we cannot rely on the Government Representative of the day. We need to update our Rules and proceedings in order to — at last — have this Senate reform enshrined and respected as per our Rules.

Once again, flexibility, government motions and leader negotiations, including with the specific current situation of the opposition — they are low in numbers. We know that. At the same time, over-representation of the opportunities for the opposition is not the best way to move forward. It is not the most democratic way.

Le sénateur Tannas : Je vous remercie de votre question. Vous êtes passé maître dans l'art de solliciter des informations auprès des ministres et du leader du gouvernement au moyen des questions que vous posez ou que vous rédigez avec tant d'efficacité.

Je voudrais revenir à la question précédente et prendre mon temps pour y répondre. Si vous comptez codifier quelque chose à ce sujet dans le Règlement, vous devez vous assurer de mentionner ce qui advient si cela ne se produit pas. Si les ministres ne comparaissent pas, que faisons-nous? La période de questions est-elle annulée, ou revenons-nous à l'autre façon de faire les choses?

Pour en revenir à ce que vous disiez, je précise que tout ce que vous avez déclaré est très vrai. C'est une question de comportement, et ce n'est pas quelque chose qui doit figurer dans le Règlement. C'est la façon dont nous nous comportons. Je suis tout à fait d'accord avec vous. C'est lorsque ces échanges ont lieu que se produisent des moments enrichissants. Vous pouvez le constater. Nous avons tous déjà vécu cela, lorsque quelque chose se produit et que l'on observe un échange qui a une énorme valeur pour ces deux personnes, mais aussi pour nous tous dans notre travail.

La sénatrice Saint-Germain : Je vous remercie de votre question, qui est importante.

À mon avis, le statu quo n'est pas la meilleure option. Nous n'aurons pas beaucoup d'occasions d'inscrire dans le Règlement les principes qui nous permettront d'organiser notre travail de manière à pouvoir accueillir les ministres et échanger avec eux. La façon dont nous posons nos questions, selon le sénateur ou notre bonne foi, peut nous amener à obtenir de meilleurs renseignements, et je conviens avec vous que, normalement, c'est ce qui doit se produire.

De plus, les questions écrites portant sur des sujets précis que nous pouvons envoyer sont très importantes. Je me souviens de ma première conversation avec vous, sénateur Downe. Vous nous aviez invités dans votre bureau de l'édifice Victoria, et vous nous aviez parlé de l'accès à l'information et de l'importance des questions écrites. Vous aviez tout à fait raison, et je vous remercie de cette conversation.

Selon moi, nous ne pouvons pas compter sur le représentant du gouvernement actuel. Nous devons mettre à jour notre règlement et nos procédures afin que cette réforme du Sénat soit enfin consacrée et respectée, conformément à notre règlement.

Je le répète, il faut codifier la souplesse, les motions du gouvernement et les négociations entre leaders, y compris avec l'opposition, compte tenu de leur situation actuelle particulière — ils sont peu nombreux, nous le savons. En même temps, la meilleure façon d'avancer ne consiste pas à surreprésenter les possibilités qui sont offertes à l'opposition. Ce n'est pas la façon la plus démocratique de procéder.

Senator White: Thank you for your question, senator. I absolutely agree that it should be a collaborative discussion and exchange of ideas.

I would be a little concerned if we actually had a minister coming and presenting to us per se, because I think we would run the risk of just listening and not engaging and not having the opportunity. I like the idea of Question Period. I like the idea of being able to ask questions, and it is important for democracy and for us in our roles of accountability.

The Chair: Colleagues and witnesses, that was the first round. You committed to an hour, and there are a few minutes left. I have two questioners for the second round. I wonder if we could have both ask their questions and use that as an occasion for you to answer both questions, and then we can thank you for your testimony.

Senator Batters: Senator Tannas, earlier today, you referred to the good answers recently being given by the new Senate government leader, Senator Moreau, and you also said that he seems “determined to get answers quickly.”

This is what I have noticed: In the last few weeks during Question Period, it has become obvious from the new Senate government leader that for questions from senators from all groups other than the opposition Conservatives, in the vast majority of those cases, the new Senate government leader pulls out a long 8.5 x 14 page and reads the answer out and then reads the supplementary answer too. When an opposition Conservative senator gets up to ask a question, miraculously there is no 8.5 x 14 page in the hands of Senator Moreau. Senator Gold did this too, but it’s much more frequent and obvious now.

It seems quite obvious that the Government Representative’s Office is receiving a heads-up from senators in your groups — perhaps not all of them — in the vast majority of cases about the questions that he will be asked, which is why the answers perhaps seem to be good. This is even on specific and fairly unusual questions, not the main topics of the day that you would expect him to be prepped for.

My question to each of you would be: Is that happening? Is there a request from the Government Representative’s Office that they get a heads-up on questions that senators will ask?

La sénatrice White : Je vous remercie de votre question, sénateur. Je suis tout à fait d'accord pour dire que les discussions devraient être constructives et permettre l'échange d'idées.

Je serais un peu inquiète si un ministre venait nous faire un exposé, car je crois que nous risquerions de nous contenter d'écouter sans participer ou de ne pas avoir la possibilité de poser des questions. J'aime l'idée qu'une période de questions ait lieu. J'aime l'idée de pouvoir poser des questions, et il est important que nous puissions le faire pour protéger la démocratie et pour jouer notre rôle en matière de reddition de comptes.

Le président : Chers collègues et témoins, nous avons terminé la première série de questions. Vous vous êtes engagés à consacrer une heure à cette séance, et il reste encore quelques minutes. Pendant la deuxième série de questions, deux personnes souhaitent poser des questions. Je me demande si nous pourrions leur permettre de poser leurs questions et profiter de cette occasion pour vous demander d'y répondre. Ensuite, nous pourrons vous remercier de vos témoignages.

La sénatrice Batters : Sénateur Tannas, plus tôt dans la journée, vous avez fait allusion aux bonnes réponses récemment fournies par le nouveau leader du gouvernement au Sénat, le sénateur Moreau, et vous avez également déclaré qu'il semblait « déterminé à obtenir rapidement des réponses ».

Voici ce que j'ai remarqué : au cours des dernières semaines, pendant la période des questions, il est devenu évident que, dans la grande majorité des cas, lorsque les sénateurs de tous les groupes autres que les sénateurs conservateurs de l'opposition, posent des questions, le nouveau leader du gouvernement au Sénat sort une longue feuille de 8,5 pouces sur 14 pouces, lit la réponse, puis lit également la réponse supplémentaire. Lorsqu'un sénateur conservateur de l'opposition se lève pour poser une question, miraculièrement, le sénateur Moreau ne dispose d'aucune feuille de 8,5 pouces sur 14 pouces. Le sénateur Gold faisait la même chose, mais ce comportement est beaucoup plus fréquent et beaucoup plus évident maintenant.

Il semble assez évident que, dans la grande majorité des cas, le bureau du représentant du gouvernement reçoit, de la part des sénateurs de vos groupes — mais peut-être pas tous ces sénateurs —, des informations préalables concernant les questions qui lui seront posées, ce qui explique la raison pour laquelle les réponses semblent parfois pertinentes. Cela vaut même pour des questions particulières assez inhabituelles qui ne traitent pas des principaux sujets abordés ce jour-là, pour lesquels on pourrait s'attendre à ce qu'il soit préparé.

La question que je pose à chacun d'entre vous est la suivante : est-ce que cela se produit? Le bureau du représentant du gouvernement demande-t-il à être informé à l'avance des questions que les sénateurs vont poser?

Senator Yussuff: Given that we all come here with different histories and backgrounds, the point that Senator Downe made should not be lost on us. We all learn through experience. I think what Senator Downe has consistently done with his approach to Question Period is unique, and we can all learn from that. If every senator were privy to thinking about doing a background access to information and then drafting a question, it would make it far more interesting.

I have two quick points picking up on Senator Surette's point: The current representative of the government is not in cabinet. That is a choice of the Prime Minister. That could change at any time. The Prime Minister could wake up one morning and say, "I've decided for good reasons that I will have the Government Representative in the Senate in cabinet." That person will then be in a totally different position in regard to knowledge, experience and opportunities in terms of questions that people ask. We need to envision that. The Rules should envision that reality. It could happen if the government chooses to do so.

The second point is also very important in the context of tone in this place. The notion of the opposition is not entrenched in the *Rules of the Senate*. It is only a new reality of this place. It could go back to that way. I don't know why it is that way. We did it because there was the Reform Party and the Bloc Québécois, and then, of course, people were trying to gerrymander the Rules to do certain things. Senators at the time believed they should change the Rules to define the opposition, but that wasn't always in the Rules.

My point is that if you go back and look throughout the history, the Rules did not always do that in the context of there being an official opposition written in. There were two parties in the Senate, granted, that ran the place, and they operated a certain way, but in the context of the Rules, that is a fairly new reality, and we should also take that into consideration. There is nothing to say we can't change the Rules back to the way it was.

I wanted to get your response to that.

The Chair: These will be the last comments from our witnesses on these questions.

Senator Tannas: On the history, I think it would be good, by the way, if your report encapsulated the history of Question Period in the Senate because it is relatively new.

The Chair: We have a document that, perhaps, should be appended to our report.

Le sénateur Yussuff : Étant donné que nous avons tous des antécédents et des parcours différents, nous ne devons pas perdre de vue le point qu'a soulevé le sénateur Downe. Nous apprenons tous par l'expérience. Je pense que l'approche qu'a systématiquement adoptée le sénateur Downe pendant la période de questions est unique, et nous pouvons tous nous en inspirer. Si tous les sénateurs réfléchissaient à la possibilité d'accéder à des renseignements avant de rédiger leurs questions, les discussions seraient beaucoup plus intéressantes.

J'aimerais faire deux brèves remarques pour faire suite à celle du sénateur Surette : l'actuel représentant du gouvernement ne siège pas au Cabinet. C'est le choix du premier ministre. Cette décision pourrait changer à tout moment. Le premier ministre pourrait se réveiller un matin et dire : « J'ai décidé, pour de bonnes raisons, que le représentant du gouvernement au Sénat ferait partie du Cabinet. » La position de cette personne sera alors totalement différente pour ce qui est des connaissances, de l'expérience et des possibilités liées aux questions qui seront posées. Nous devons envisager cette possibilité. Les règles devraient tenir compte de cette réalité. Cette situation pourrait se produire si le gouvernement en décidait ainsi.

Le deuxième point est également très important dans le contexte du ton utilisé ici. La notion d'opposition n'est pas ancrée dans le *Règlement du Sénat*. Il s'agit simplement d'une nouvelle réalité de cet endroit. Les choses pourraient revenir à la situation initiale. Je ne sais pas pourquoi elles sont ainsi. Nous avons pris cette décision parce qu'il y avait le Parti réformiste et le Bloc québécois, et puis, bien sûr, certaines personnes ont tenté de manipuler les règles pour atteindre certains objectifs. Les sénateurs de l'époque ont estimé qu'ils devaient modifier le Règlement afin d'y définir l'opposition, mais ce point n'a pas toujours figuré dans le Règlement.

Je veux dire par là que si vous remontez dans le temps et que vous examinez l'histoire, les règles n'ont pas toujours été appliquées de cette manière, dans un contexte où l'on avait défini une opposition officielle. Il y avait certes deux partis au Sénat qui dirigeaient les débats et fonctionnaient d'une certaine manière, mais dans le contexte du Règlement, cette réalité est relativement nouvelle, et nous devrions également en tenir compte. Rien ne nous empêche de revenir à l'ancien Règlement.

Je voulais avoir votre avis à ce sujet.

Le président : Il s'agira des derniers commentaires de nos témoins sur ces questions.

Le sénateur Tannas : En ce qui concerne l'histoire, je pense qu'il serait bon, soit dit en passant, que votre rapport résume l'histoire de la période des questions au Sénat, car celle-ci est relativement récente.

Le président : Nous avons un document que nous devrions peut-être joindre à notre rapport.

Senator Tannas: On what you were saying, Senator Yussuff, what you asserted is not my understanding.

You can go to the walls, and we used to look at the walls with the pictures of all the government leaders and the Leaders of the Opposition who went back to Confederation. I don't think it was something to do with the Bloc Québécois that invented opposition in the Senate. It has always been there. That is my understanding.

There may have been something in the Rules or in the Parliament of Canada Act that needed to be clarified, but there has been a Leader of the Opposition steadily in the Senate since Confederation.

I think the key to this is getting the principles right in the Rules and giving flexibility. On this question which we have come back to about the small numbers and the disproportionality that happens, maybe it is as simple as having proportionality but there must always be a minimum percentage reserved for the opposition, regardless of their size. It could be something as simple as that which would recognize both, and you can either take that on, or you can leave it to leaders of the day to wrestle with that.

Again, I don't think we should swamp or suffocate our Question Period for ministerial Question Period in the Rules.

Thank you.

The Chair: Do you have a response to Senator Batters' specific question with respect to notice?

Senator Tannas: Yes.

I think what we are seeing right now, Senator Batters, is good, crisp, clear political questions and good, crisp, clear political answers. I'm happy with that. They are done with respect, smiles and humour. It's great.

Then, on this issue of answers, questions and heads-up, I don't know. Some of my people do, I believe, give a heads-up, and some do not. However they choose to go at it, I believe it will influence the quality of the answers and the speed of the answers that they are seeking from the government leader.

Senator Saint-Germain: I will continue. It is the same in my group. It is a relation between each senator and the Government Representative's Office.

Le sénateur Tannas : En ce qui concerne ce que vous avez dit, sénateur Yussuff, je ne vois pas les choses de la même manière.

On trouvait autrefois sur les murs les photos de tous les chefs du gouvernement et chefs de l'opposition depuis la Confédération. Je ne pense pas que le Bloc québécois ait inventé l'opposition au Sénat. Elle a toujours existé. C'est ma conception des choses.

Il est possible que certains éléments du Règlement ou de la Loi sur le Parlement du Canada aient nécessité des éclaircissements, mais il y a toujours eu un chef de l'opposition au Sénat depuis la Confédération.

Je pense que la clé est de bien établir les principes dans le Règlement et de permettre une certaine flexibilité. En ce qui concerne la question à laquelle nous sommes revenus, à savoir les petits nombres et la disproportion qui en résulte, la solution pourrait être aussi simple que d'appliquer la proportionnalité, en s'assurant de toujours réservé un pourcentage minimum à l'opposition, quelle que soit sa taille. Il pourrait s'agir d'une solution aussi simple que celle-ci, qui permettrait de reconnaître les deux côtés, et vous pourriez vous en charger ou laisser aux dirigeants actuels le soin de régler cette question.

Encore une fois, je ne pense pas que nous devrions saturer ou étouffer notre période de questions, la période des questions ministérielles dans le Règlement.

Merci.

Le président : Avez-vous une réponse à la question de la sénatrice Batters sur le fait que le gouvernement est informé à l'avance des questions?

Le sénateur Tannas : Oui.

Je pense, sénatrice Batters, que l'on pose actuellement des questions politiques pertinentes, claires et précises, auxquelles sont apportées des réponses politiques pertinentes, claires et précises. Je m'en réjouis. Elles sont formulées avec respect, humour, et avec le sourire. C'est formidable.

En ce qui concerne les réponses, les questions et le fait que le gouvernement en soit informé à l'avance, je ne sais pas. Je pense que certains de mes collaborateurs fournissent les questions à l'avance, et d'autres non. Quelle que soit leur approche, je pense qu'elle influe sur la qualité des réponses qu'ils attendent du chef du gouvernement et sur la rapidité avec laquelle ils les reçoivent.

La sénatrice Saint-Germain : Je vais continuer. C'est la même chose dans mon groupe. Tout dépend de la relation entre chaque sénateur et le Bureau du représentant du gouvernement.

As for myself, I sent my questions or the topic of my questions, because I want the Government Representative to be able to find the answer and answer me rather than say, "I don't have the answer, and I will answer next week." That's the first point.

To Senator Yussuff's question, should the Government Representative be in cabinet? My personal view is "no" because I believe that only elected members of Parliament should be part of the cabinet. That doesn't mean that he should not attend cabinet meetings. I don't know if it is happening now, but I know that it happened before.

My view regarding Question Period — and I also don't have historical information on this — is this is the upper chamber. I believe that if we are to maintain Question Period, which we want to do, we have to maintain or design an upper chamber style for Question Period that is different from the opposition — whichever opposition it is — mimicking or repeating the question that was asked yesterday or this morning by the opposition to win political points and to win partisan points.

I believe this is not helpful and this is not bringing added value. From my standpoint, we need to be more non-partisan in our challenging of the government, and I say "challenging" because once again — all of us — we ask questions that are important and help Canadians better understand what is happening, and we complement the other place, which has a different role.

This is why I hope that we will move forward in updating the criteria and the principles that should found our ministerial Question Period.

The Chair: Thank you.

Senator White: Thank you very much. To Senator Batters' question, I'm not aware of any requests from the Government Representative's Office for their questions. I do know that within our group, there are exchanges and people who may have respective relationships with them, as well as with the previous Government Representative's Office.

To Senator Yussuff's question, regrettably, I don't have the history of Question Period, but I do see some value in having a minister from the House come over. I do see the value of an opposition. I see a role for them.

As we move forward, I think that we'll see more of a blending and homogeneous process.

The Chair: Thank you very much.

Pour ma part, j'ai envoyé mes questions ou le sujet de mes questions, car je souhaite que le représentant du gouvernement puisse trouver la réponse et me répondre plutôt que de dire : « Je n'ai pas la réponse, je vous répondrai la semaine prochaine ». C'est le premier point.

Pour répondre à la question du sénateur Yussuff, le représentant du gouvernement devrait-il siéger au Cabinet? Personnellement, j'estime que non, car je pense que seuls les députés élus devraient en faire partie. Il pourrait tout de même assister aux réunions du Cabinet. Je ne sais pas si c'est le cas actuellement, mais je sais que ça l'a été dans le passé.

En ce qui concerne la période des questions, mon opinion — et je ne dispose pas non plus de renseignements sur son histoire — est qu'il s'agit de la Chambre haute. Je crois que si nous voulons maintenir la période des questions, et c'est le cas, nous devons conserver ou concevoir une période des questions adaptée à la Chambre haute, au cours de laquelle l'opposition — quelle qu'elle soit — ne fait pas qu'imiter ou répéter la question posée hier ou ce matin par l'opposition afin de marquer des points politiques et partisans.

Je pense que cette démarche n'est pas utile et qu'elle n'apporte aucune valeur ajoutée. J'estime que nous devons faire preuve d'une plus grande impartialité dans notre manière de contester les actions du gouvernement. Je dis bien « contester » parce que, encore une fois, nous posons tous des questions importantes qui aident les Canadiens à mieux comprendre ce qui se passe, et nous complétons l'autre endroit, dont le rôle est différent.

C'est pourquoi j'espère que nous pourrons mettre à jour les critères et les principes qui devraient régir notre période des questions ministérielles.

Le président : Merci.

La sénatrice White : Merci beaucoup. Pour répondre à la question de la sénatrice Batters, je n'ai pas entendu dire que le Bureau du représentant du gouvernement ait demandé qu'on lui communique les questions. Je sais qu'au sein de notre groupe, il y a des échanges, et que certaines personnes entretiennent des relations avec eux et c'était également le cas avec l'ancien Bureau du représentant du gouvernement.

En réponse à la question du sénateur Yussuff, je regrette de ne pas connaître l'historique de la période de questions, mais je pense qu'il serait utile qu'un ministre de la Chambre comparaisse devant le comité. J'estime que l'opposition est importante. Elle a un rôle à jouer.

À mesure que nous avançons, je pense que le processus deviendra plus homogène et plus uniforme.

Le président : Merci beaucoup.

Thank you to our witnesses. I very much appreciate it. This is the first set of witnesses on this reference, and we thank you for being here.

Colleagues, let us continue the next portion of our discussion, which is with respect to this study, and then we will open it up for a broader engagement on our work plan.

It has been the practice in some committees to do this in camera. There is a desire not to go in camera but to continue publicly. I'm fine with that, if that is the will of the group.

If it is the will of the group, I have a couple of updates to provide on this study. Senator Moreau and Senator Carignan were not available to appear today, but they are available to appear on October 28 at 10:30 a.m. I suggest that we confirm their appearance for that date and time.

Is it the will of the committee to hear from these two senators at that time?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Great.

We had a brief discussion at the last meeting with respect to our work plan. I wonder if there is any more appetite to hear from witnesses on this study.

You will recall at our last discussion that we thought it was premature to do that and that we should hear from our collective leadership first. Is that still the will of the committee, or are there experts whom you have identified that you think could add to our understanding?

Senator Batters: From the testimony that we heard today, I don't think we're in any position to write a report. Obviously, we have to see what will be said after the next meeting where we'll hear from the government leader and Senator Carignan, who has previously been both the government leader and the opposition leader and who came up with the idea for this, because we didn't have a government leader at the time. That will be valuable testimony.

But I think we definitely need to hear more than that. And I'm wondering if the Library of Parliament analysts have come up with any additional potential witnesses of experts or academics.

The Chair: You will recall there was a list distributed of academic experts.

Senator Batters: I recall that, but what I also recall is that very few on there had any experience watching a Senate Question Period.

Merci à nos témoins. Il s'agit du premier groupe de témoins dans le cadre de ce renvoi, et nous vous remercions de votre présence.

Chers collègues, passons à la prochaine partie de notre discussion, qui portera sur cette étude, puis nous ouvrirons le débat pour discuter de notre plan de travail de manière plus générale.

Dans certains comités, il est d'usage de procéder à huis clos. Les participants souhaitent continuer de siéger en séance publique. Je suis d'accord, si le groupe en décide ainsi.

Si c'est votre décision, j'ai quelques mises à jour à fournir au sujet de cette étude. Les sénateurs Moreau et Carignan n'étaient pas disponibles pour comparaître aujourd'hui, mais ils pourront venir le 28 octobre à 10 h 30. Je suggère que nous confirmions qu'ils comparaîtront à cette date et à cette heure.

Le comité souhaite-t-il entendre ces deux sénateurs à ce moment-là?

Des voix : Oui.

Le président : Parfait.

Nous avons brièvement discuté de notre plan de travail au cours de la dernière réunion. Souhaitez-vous entendre d'autres témoins dans le cadre de cette étude?

Souvenez-vous que lors de notre dernière discussion, nous avions estimé qu'il était prématuré de le faire et que nous devions d'abord entendre nos dirigeants collectifs. Est-ce toujours la volonté du comité, ou avez-vous trouvé des experts qui, selon vous, pourraient nous aider dans notre étude?

La sénatrice Batters : D'après les témoignages que nous avons entendus aujourd'hui, je ne pense pas que nous soyons en mesure de rédiger un rapport. Nous devons donc attendre ce qui se dira lors de la prochaine réunion, au cours de laquelle nous entendrons le chef du gouvernement et le sénateur Carignan, qui a déjà occupé les fonctions de chef du gouvernement et de chef de l'opposition, et qui est à l'origine de cette idée, car nous n'avions pas de chef du gouvernement à l'époque. Ce témoignage sera très précieux.

Mais je pense que nous devons absolument entendre plus de témoignages. Je me demande si les analystes de la Bibliothèque du Parlement ont trouvé d'autres témoins potentiels parmi les experts ou les universitaires.

Le président : Souvenez-vous qu'on nous a distribué une liste d'experts universitaires.

La sénatrice Batters : Je m'en souviens, mais je me souviens aussi que très peu d'entre eux avaient déjà observé une séance de questions au Sénat.

François Delisle, Analyst, Library of Parliament: Yes, we can provide an updated list that would bring various views and go further into the information.

The Chair: Let's ask that of the Library of Parliament.

Senator Yussuff: Most of us — not all of us but a good number of us — are relatively new to the chamber in the context of its history, but there are senators who have been serving here for quite a significant time. If they wish to come and present to the committee in terms of their perspective, I think it will complement what we are looking at. By all means, we should try to hear from them. I don't know if we've had any requests, but we should extend that to the best we can.

The Chair: We have circulated to all senators a request for their input. I have had some conversations with a couple of senators who have asked if we can extend that by a week. I'm completely open to that if the committee is okay with that. I think it is important to give that opportunity, and perhaps culling from that witness list would be something we could discuss as we move forward.

Senator Yussuff: I'm looking forward to hearing from Senator Carignan because of his role in the past and how he has functioned in the chamber, because I wasn't here during that whole period, and it would be enlightening for the committee and also enhance what we are looking at currently.

Senator Burey: I have a question as to how we are going to get the data that we need from what we have been doing. I think for us to be informed about what we may put in the flexibility structure of a codified rule in our Rules, do we have enough information? The questions are the following: How many Question Periods did we have? Who were the ministers? Was there context? Were there repeat questions? Have we done an analysis on ourselves as to what it has looked like?

The Chair: The Library of Parliament did prepare a briefing note, but perhaps you could respond?

Mr. Delisle: Yes, senator, that is a good question. In fact, we could provide a list of data about how many days were concentrated to ministerial Question Period and who testified and such information. We will prepare something.

Senator Yussuff: This is relevant because of the questions raised by the leaders who were here this morning. I don't know the answer, but how many times has an invitation been extended to a minister but they didn't appear? We don't know what the

François Delisle, analyste, Bibliothèque du Parlement : Oui, nous pouvons fournir une liste à jour qui apporterait différents points de vue et approfondirait les renseignements.

Le président : Demandons à la Bibliothèque du Parlement de nous fournir cette liste.

Le sénateur Yussuff : La plupart d'entre nous — pas tous, mais bon nombre d'entre nous — sommes relativement nouveaux à la Chambre dans le contexte de son histoire, mais certains sénateurs y siègent depuis très longtemps. S'ils souhaitent venir présenter leur point de vue au comité, je pense que leur intervention complétera notre analyse. Nous devrions essayer de les entendre. Je ne sais pas si nous avons reçu des demandes, mais nous devrions repousser la date limite autant que possible.

Le président : Nous avons transmis à tous les sénateurs une invitation à nous faire part de leurs commentaires. J'ai eu des conversations avec quelques sénateurs qui m'ont demandé si nous pouvions prolonger ce délai d'une semaine. Je suis tout à fait disposé à le faire si le comité est d'accord. Je pense qu'il est important de leur donner la possibilité de nous répondre, et nous pourrions peut-être envisager de sélectionner des personnes dans cette liste de témoins à mesure que nous avançons.

Le sénateur Yussuff : J'ai hâte d'entendre le sénateur Carignan, compte tenu du rôle qu'il a assumé dans le passé et de la façon dont il a fonctionné à la Chambre, car je n'étais pas là pendant toute cette période, et son témoignage serait instructif pour le comité et enrichirait notre étude.

La sénatrice Burey : J'aimerais savoir comment nous allons obtenir les données dont nous avons besoin à partir de ce que nous faisons actuellement. Disposons-nous de suffisamment de renseignements pour cerner les éléments à inclure dans la flexibilité de la structure d'une règle codifiée dans notre Règlement? Les questions sont les suivantes : Combien de périodes de questions avons-nous eues? Qui étaient les ministres? Y avait-il un contexte? Certaines questions ont-elles été posées à plusieurs reprises? Avons-nous analysé notre propre fonctionnement pour nous faire une idée de la question?

Le président : La Bibliothèque du Parlement a préparé une note d'information, mais vous pourriez peut-être répondre?

M. Delisle : Oui, madame la sénatrice, c'est une bonne question. Nous pourrions en fait fournir une liste de données indiquant le nombre de jours consacrés à la période de questions ministrielles, le nom des personnes qui ont témoigné et d'autres renseignements de ce genre. Nous allons préparer quelque chose.

Le sénateur Yussuff : Ce point est pertinent en raison des questions qu'ont soulevées les dirigeants qui étaient ici ce matin. Je ne connais pas la réponse, mais combien de fois un ministre a-t-il été invité à comparaître, mais ne s'est pas présenté? Nous ne

reasons are. It would be good to have that data, if ministers didn't come.

The Chair: If I can rely on previous experience, I suspect that data has been preserved. And there is often a conversation among leaders to have secondary choices to deal with the availability of preferred ministers.

Senator Petitclerc: I just wanted to, first, support having Senator Carignan attend — I think that's important — and having the representative of the government in the Senate. We spoke about possibly having former Senator Gold as well. I think there is value in that in the sense that perhaps we can find a way for you to pitch in at some level, because I think there is value in knowing the evolution of how it is to try to get ministers. Is it getting easier? What are the challenges?

Senator Tannas mentioned the challenges in getting someone every two weeks. We need to be able to identify those challenges and maybe the changes with the years and hopefully the evolution. I would support that.

The Chair: If I could pause there and ask if there is a consensus that I seek former Senator Gold's participation in a future witness list?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Great.

Senator Downe: Obviously, the request from the Senate for a minister goes to somebody in the government. I assume there's a minister responsible for the Senate somewhere in the organizational chart, and I think that minister should appear before our committee. In other words, we put the request in: What are the criteria they're using to decide who goes? What are the challenges they have?

The Chair: If there is consensus, I will seek to invite said minister — it's Minister MacKinnon at this point.

Just briefly, you have all received the letter from the Standing Committee on Ethics and Conflict of Interest for Senators seeking this committee's support to move forward with the recommendations that it made during the Forty-third Parliament with respect to the membership of the Ethics Committee. I don't think this is necessarily the next topic for our meetings, but I would like it to be considered in our list of future topics.

connaissons pas les raisons. Il serait bon de disposer de ces données, si les ministres ne se sont pas présentés.

Le président : D'après mon expérience, je pense que ces données ne sont pas conservées. Et les dirigeants discutent souvent entre eux et fournissent un deuxième choix au cas où les ministres privilégiés ne seraient pas disponibles.

La sénatrice Petitclerc : Je voulais simplement, tout d'abord, apporter mon soutien à l'idée de faire comparaître le sénateur Carignan — je pense que c'est important — et le représentant du gouvernement au Sénat. Nous avons également évoqué la possibilité d'inviter l'ancien sénateur Gold. Je pense que ce serait utile, car nous pourrions peut-être trouver un moyen pour vous de fournir votre contribution dans une certaine mesure. Je pense en effet qu'il serait intéressant de connaître l'évolution du processus visant à faire comparaître des ministres. Ce processus devient-il plus facile? Quels sont les problèmes à résoudre?

Le sénateur Tannas a mentionné les difficultés liées au fait de devoir trouver quelqu'un toutes les deux semaines. Nous devons être en mesure de cerner ces difficultés et peut-être les changements qui se sont produits au fil des ans, ainsi que, espérons-le, l'évolution qui s'est opérée. Je suis favorable à cette idée.

Le président : J'aimerais faire une pause ici et demander s'il y a consensus pour que je demande à l'ancien sénateur Gold de figurer sur la liste des témoins que nous allons établir.

Des voix : Oui.

Le président : Parfait.

Le sénateur Downe : Lorsque le Sénat demande à ce qu'un ministre comparsisse, cette demande est reçue par un membre du gouvernement. Je suppose qu'il y a un ministre responsable du Sénat quelque part dans l'organigramme, et je pense que cette personne devrait comparaître devant notre comité. En d'autres termes, nous posons la question suivante: Quels critères utilisent-ils pour choisir la personne qui se présentera? À quels problèmes sont-ils confrontés?

Le président : S'il y a consensus, je tenterai d'inviter ce ministre... il s'agit de M. MacKinnon.

Brièvement, vous avez tous reçu la lettre du Comité sénatorial permanent de l'éthique et des conflits d'intérêts des sénateurs sollicitant le soutien de ce comité pour donner suite aux recommandations qu'il a formulées au cours de la quarante-troisième législature au sujet de la composition du Comité de l'éthique. Je ne pense pas qu'il s'agisse nécessairement du prochain sujet à aborder dans le cadre de nos réunions, mais j'aimerais que nous l'ajoutions à notre liste de questions à traiter à l'avenir.

I would ask now if there is any further comments about future topics beyond this, although we have certainly not exhausted this. Are there questions or studies that individual senators would like to raise?

Senator Saint-Germain: First, I have one comment on our current topic regarding ministerial Question Period. I want to remind us that we have a deadline. It is important that we plan our work accordingly so that if we make changes, we have time between now and the end of June to insert the changes in the Rules.

Many of us will remember a suggestion by Senator Ringuette — which this committee had worked on in the previous Parliament — regarding a pilot project for revisiting the committee's schedule. I would like us to put it as a priority as well within our work.

The Chair: Are there other comments?

Senator Batters: Just on that last comment from Senator Saint-Germain, when we were talking about that pilot project and when we came to the end of the discussion about it, I thought it was actually the Independent Senators Group that had come to this committee and said, "We're not doing that. We don't want to go ahead with that."

I had vocally indicated for many weeks that we weren't willing to go ahead with it, but I thought what put an end to the discussion about that pilot project was that, I thought, your group had indicated to this committee that we didn't want to go ahead with the pilot project.

Senator Saint-Germain: There is some confusion there, senator. We are a democratic group. The nuance I have to make is that some senators within the Independent Senators Group were not in accordance with the majority, because we surveyed our colleagues, but the majority would agree.

Senator Petitclerc: On a different possible topic, I wasn't part of this group at the time, but there was some work starting on non-affiliated senators. My understanding is that this did not come to a conclusion. I would very much like that we revisit or continue what we started.

The Chair: We'll add that to the list. I'll ask for some briefing material on the previous discussions, which can perhaps put a context to this.

Senator Batters: Thank you for bringing that up, Senator Petitclerc, because we had several meetings about that. That shouldn't just go into the ether somewhere and never be heard about again. In fact, there are many committees and what we have seen in the chamber recently is that they are bringing back

J'aimerais maintenant savoir si vous avez d'autres commentaires à faire sur les sujets futurs, même si nous n'avons assurément pas terminé cette étude. Certains sénateurs souhaitent-ils proposer des questions ou des études?

La sénatrice Saint-Germain : Tout d'abord, j'aimerais dire une chose à propos du sujet qui nous occupe en ce moment, à savoir la période des questions avec un ministre. Je tiens à vous rappeler que nous avons une date limite à respecter. Il est important que nous planifions notre travail en conséquence de sorte que, si nous apportons des modifications, nous ayons le temps, d'ici la fin juin, de les ajouter au Règlement.

Nombre d'entre nous se souviendront d'une suggestion de la sénatrice Ringuette — sur laquelle ce comité s'était penché lors de la législature précédente — concernant un projet pilote visant à revoir le calendrier du comité. J'aimerais que nous en fassions également une priorité dans le cadre de nos travaux.

Le président : Y a-t-il d'autres commentaires?

La sénatrice Batters : Je veux revenir au dernier commentaire de la sénatrice Saint-Germain. Lorsque nous avons discuté de ce projet pilote, je pensais que c'était le Groupe des sénateurs indépendants qui, à la fin de la discussion, avait déclaré devant notre comité qu'il ne voulait pas aller de l'avant avec cette proposition.

J'avais clairement indiqué pendant plusieurs semaines que nous n'étions pas disposés à aller de l'avant, mais je croyais que c'était votre groupe qui, lorsqu'il avait indiqué à notre comité qu'il ne voulait pas aller de l'avant avec le projet pilote, avait mis fin à la discussion à ce sujet.

La sénatrice Saint-Germain : Il y a une certaine confusion à ce sujet, sénatrice. Nous sommes un groupe démocratique. Je dois préciser que certains sénateurs du Groupe des sénateurs indépendants n'étaient pas d'accord avec la majorité — car nous avons sondé nos collègues —, mais la plupart étaient d'accord.

La sénatrice Petitclerc : J'aimerais parler d'un autre sujet possible. Je ne faisais pas partie de ce comité lorsqu'il a entrepris une étude sur la question des sénateurs non affiliés. D'après ce que j'ai compris, ces travaux n'ont pas abouti. J'aimerais beaucoup que nous reprenions ou poursuivions ce que nous avons commencé.

Le président : Nous allons ajouter cela à la liste. Je vais demander des documents d'information sur les discussions précédentes, qui permettront peut-être de replacer ces questions dans leur contexte.

La sénatrice Batters : Je vous remercie d'avoir soulevé cette question, sénatrice Petitclerc, car nous en avons discuté pendant plusieurs réunions. Ces travaux ne devraient pas simplement disparaître dans le néant et ne plus jamais être évoqués. D'ailleurs, nous avons récemment constaté que de nombreux

the papers and those sorts of things to formally put those items back on the agenda of the committee. I think that especially for the non-affiliated senators study, we spent quite some time at this committee — several meetings — dealing with it. We should at least have the opportunity to decide if we want to continue with it or produce a report or not or what have you. Since that has happened, the number of non-affiliated senators has gone down, but it is still valuable work that we did.

Senator Harder, with respect to the issue you raised about the Ethics Committee, I guess you wrote a letter to yourself in that one because you were the chair of both committees. On this topic, I believe we have seen this request come before from the Ethics Committee to this committee. I can't recall what was done with it, but perhaps our Library of Parliament analysts can look that up. I believe that we did briefly discuss it as a committee and, for some reason, didn't pursue it, but I don't remember what happened.

The Chair: I definitely asked the Library of Parliament. My understanding is that the Ethics Committee report referencing this matter was adopted in the chamber and sent to the Rules Committee for implementation. And the Rules Committee, in its wisdom, decided not to proceed. The Ethics Committee has resented in the context of this Parliament what they sent in the context of the Forty-third Parliament. It is now for us as a committee to determine whether or not we wish to move forward, and if not, why? And if so, how?

Colleagues, if that is the near-term set of issues —

Senator K. Wells: I would like to suggest to consider a study on the role, purpose and format of petitions as a way to hear from the public on issues and matters of public concern. For example, it is my understanding that we only accept written petitions at the Senate while the House of Commons has moved to e-petitions, making it more accessible and expedient for the public to share. I think that would be an interesting study and a chance for us to maybe look at modernizing some of our own rules in this area.

The Chair: Thank you. Would there be a consensus to ask the Library of Parliament for a briefing note on this subject?

Mr. Delisle: Yes. We can prepare this and also answer Senator Batters on the Ethics Committee.

comités déposent des documents à nouveau au Sénat afin de remettre de façon officielle des questions à l'ordre du jour de leur comité. Notre comité a consacré beaucoup de temps — plusieurs réunions — à l'étude sur les sénateurs non affiliés, plus particulièrement. Nous devrions à tout le moins avoir la possibilité de décider si nous voulons poursuivre cette étude ou produire un rapport ou non, par exemple. Depuis le début de cette étude, le nombre de sénateurs non affiliés a diminué, mais le travail que nous avons accompli n'en demeure pas moins utile.

Sénateur Harder, en ce qui concerne la question que vous avez soulevée au sujet du Comité de l'éthique, je suppose que vous vous êtes envoyé une lettre à vous-même, car vous étiez le président des deux comités. Je crois que ce n'est pas la première fois que le Comité de l'éthique envoie cette demande à notre comité. Je ne me souviens pas de ce qu'il en est advenu, mais nos analystes de la Bibliothèque du Parlement pourront peut-être se renseigner à ce sujet. Je crois que nous en avons brièvement discuté en comité et que, pour une raison quelconque, nous ne sommes pas allés plus loin, mais je ne me souviens pas de ce qui est arrivé.

Le président : J'ai demandé aux analystes de la Bibliothèque du Parlement de le faire. Je crois savoir que le Sénat a adopté le rapport du Comité de l'éthique sur cette question et l'a transmis au Comité du Règlement pour qu'il soit mis en œuvre. Puis, le Comité du Règlement, dans sa grande sagesse, a décidé de ne pas aller de l'avant. Le Comité de l'éthique nous a renvoyé la lettre qu'il nous avait envoyée au cours de la quarante-troisième législature. Il nous appartient maintenant de déterminer si nous souhaitons aller de l'avant ou non. Si ce n'est pas le cas, pourquoi ne voulons-nous pas le faire? Et si nous choisissons d'aller de l'avant, comment allons-nous procéder?

Chers collègues, s'il s'agit là des questions que nous étudierons sous peu...

Le sénateur K. Wells : Nous pourrions peut-être mener une étude sur le rôle, l'objectif et le format des pétitions qui sont un moyen de connaître l'opinion du public sur des enjeux et des questions d'intérêt public. Je crois comprendre que le Sénat n'accepte que des pétitions écrites, tandis que la Chambre des communes est passée aux pétitions électroniques, ce qui rend leur partage plus facile et plus rapide pour le public. Je pense que ce serait une étude intéressante et une occasion d'envisager la modernisation de certaines de nos propres règles dans ce domaine.

Le président : Je vous remercie. Êtes-vous d'accord pour que nous demandions à la Bibliothèque du Parlement de préparer une note d'information à ce sujet?

M. Delisle : Oui. Nous pouvons le faire. Nous pourrons aussi répondre à la question de la sénatrice Batters à propos du Comité de l'éthique.

The Chair: With that, what I would suggest is we have witnesses for 10:30 a.m. on October 28, as I indicated. We could meet at 9:30 a.m. if we can get the witnesses that we have sought — that is to say whether Senator Gold would be available. If we can, we could start at 9:30 a.m. with him. If we are unable to do that, is it agreed we start at 10:30 a.m.?

Hon. Senators: Agreed.

Maxime Fortin, Clerk of the Committee: And Minister MacKinnon.

The Chair: And Minister MacKinnon, yes, exactly.

For the material that was prepared for the non-affiliated senators subject, we'll have it recirculated, if that's agreeable.

I think we should decide, having read the motion, whether we need to seek a reference from the chamber or whether it could be done under our existing —

Ms. Fortin: It's to refer papers —

The Chair: Yes. It's a motion in the chamber to refer evidence from the previous Parliament to this committee. I can make that as appropriate in the coming days, if that is agreeable.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Are we able to cope with finishing now?

The clerk will let you know whether we have the two witnesses for 9:30 a.m. If we can, we will. If we cannot, it will be 10:30 a.m.

Ms. Fortin: Currently, we have Senator Moreau and Senator Carignan scheduled for October 28. There is nothing scheduled for October 21. Do you want me to try to get former Senator Gold and Minister MacKinnon for October 21 or for 9:30 a.m. on October 28?

The Chair: We'll see what their availability is, but we definitely want to fit them in.

Ms. Fortin: Thank you.

(The committee adjourned.)

Le président : Sur ce, je suggère que nous accueillions les témoins à 10 h 30 le 28 octobre, comme je l'ai mentionné. Nous pourrions nous réunir à 9 h 30 si les témoins que nous voulons... C'est-à-dire que nous pourrions commencer avec le sénateur Gold à 9 h 30, s'il est disponible à ce moment-là. Si ce n'est pas possible, êtes-vous d'accord pour que nous commençons à 10 h 30?

Des voix : Oui.

Maxime Fortin, greffière du comité : Et le ministre MacKinnon.

Le président : Et le ministre MacKinnon, oui, tout à fait.

Nous allons distribuer à nouveau les documents qui ont été préparés sur la question des sénateurs non affiliés, si cela vous convient.

J'ai lu la motion, et je pense que nous devrions décider si nous devons demander un renvoi au Sénat ou si nous pouvons aller de l'avant dans le cadre de notre...

Mme Fortin : C'est pour renvoyer des documents...

Le président : Oui. Il s'agit d'une motion présentée au Sénat pour renvoyer à ce comité les témoignages recueillis au cours de la législature précédente. Je peux m'en occuper dans les prochains jours, si cela vous convient.

Des voix : D'accord.

Le président : Pouvons-nous terminer la réunion, maintenant?

La greffière vous dira si nous avons les deux témoins pour 9 h 30. Si c'est le cas, nous les accueillerons à cette heure-là. Autrement, nous commencerons à 10 h 30.

Mme Fortin : Pour l'heure, nous prévoyons accueillir le sénateur Moreau et le sénateur Carignan le 28 octobre. Nous n'avons rien de prévu pour le 21 octobre. Voulez-vous que j'essaie de convoquer l'ancien sénateur Gold et le ministre MacKinnon à la réunion du 21 octobre ou à celle du 28 octobre à 9 h 30?

Le président : Nous verrons quelles sont leurs disponibilités, mais nous voulons certainement les entendre.

Mme Fortin : Merci.

(La séance est levée.)